

Plan de Gestion

Marais du Bourget (Hautes-Alpes)







Période 2014-2019















Plan de Gestion

Marais du Bourget (Hautes-Alpes)

Rédaction:

Héloïse Vanderpert - CEN PACA – Chargée de mission gestion de sites Sylvain Abdulhak - CBNA – Botaniste Christophe Amblard – Université de Savoie – Pédologie, Hydrologie Stéphane Bence - CEN PACA – Chargé de mission entomologie Audrey Pichard - CEN PACA – Chargée de mission chauves-souris, entomologie.

Relecture

Lionel Quelin -Responsable du Pôle Alpes du Sud

Équipe de terrain :

Sylvain Abdulhak - CBNA – Botaniste Christophe Amblard – Université de Savoie – Pédologie, Hydrologie Stéphane Bence - CEN PACA – Chargé de mission entomologie Audrey Pichard - CEN PACA – Chargée de mission chauves-souris, entomologie.

Date de réalisation : Janvier 2014

Crédits photographiques :

1ère de couverture : Vues du Marais du Bourget et de la Cerveyrette © S. Bence – H. Vanderpert /CEN PACA Pour le reste des illustrations, l'auteur est mentionné dans la légende

Citation recommandée :

Héloïse Vanderpert, Sylvain Abdulhak, Christophe Amblard, Bence Stéphane, Pichard Audrey. Janvier 2014. Plan de gestion du Marais du Bourget (Hautes-Alpes). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire Botanique National alpin, Université de Savoie. Dans le cadre du programme PIT « L'uomo e le territoire » porté par le Parc Naturel régional du Queyras, Parco del Po Cuneese, Fédération de pêche des Hautes-Alpes.

















Préambule

Le marais du Bourget est un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais. Entre 1996 et 1999, il a fait l'objet d'un programme Life « Conservation des tourbières de France » et en 2007, un plan de gestion a été rédigé pour la plaine du Bourget, incluant le marais du Bourget et la zone de divagation de la Cerveyrette.

Le présent plan de gestion s'est concentré sur le « marais du Bourget » au sens stricte, au nord de la route RD89. Il constitue donc en une réactualisation du diagnostic et une évaluation des actions de gestions proposées en 2007, pour cette zone.









Sommaire

Section A - Diagnostic du site	1
A.1. Informations générales sur le site	2
A.1.1. Localisation et description générale du site	2
A.1.2. Limites du site et statut actuel	3
A.1.3. Évolution historique de l'occupation du sol	4
A.2. Environnement et patrimoine naturel	6
A.2.1. Climat	
A.2.2. Eau	7
A.2.2.1. Contexte hydrographique	7
A.2.2.2. La Cerveyrette	7
A.2.2.3. La Taillat et le marais du Bourget	8
A.2.2.4. Les crues de la Cerveyrette	
A.2.2.5. Les aménagements hydrauliques	
A.2.3. Pédologie, géologie et géomorphologie	
A.2.4. Habitats naturels et espèces	
A.2.4.1. État des connaissances sur les habitats et les espèces	
A.2.4.2. Habitats naturels	
A.2.4.3. Espèces végétales et animales	
A.3. Cadre socio-économique	
A.3.1. Régime foncier	28
A.3.2. Activités socio-économiques et infrastructures	31
A.3.2.1. Infrastructures	
A.3.2.2. Activités agricoles	
A.3.2.3. Activités nature et tourisme	32
A.4. Enjeux du site	33
A.4.1. Enjeux de conservation	33
A.4.2. Enjeux pédagogiques et socioculturels	33
A.4.3. Enjeux de connaissance et savoirs	33
Section B - Gestion du site	35
B.1. Evaluation de la gestion existante	36
B.2. Objectifs de gestion	38
B.3. Opérations de gestion	39
B.3.1 Définition des opérations	39









	Synthèse des opérations	
Annex	(es58	3









Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Localisation générale du site du marais du Bourget (Hautes-Alpes)	2
Carte 2 : Limites du site marais du Bourget (Hautes-Alpes)	3
Carte 3 : Limites du site du marais du Bourget (Hautes-Alpes)	3
Carte 4 : Limites des zones de protection ou d'inventaire en vigueur sur le site du marais du Bourget	4
Carte 5 : Réseau hydrographique du marais du Bourget	7
Carte 6 : Résultats des mesures de conductivité et de profondeur de l'eau sur le marais du Bourget en 2012 .	10
Carte 7 : Géomorphologie du marais du Bourget	14
Carte 8 : Géologie du marais du Bourget et ses alentours	15
Carte 9 : Habitats présents sur le site du marais du Bourget	19
Carte 10 : Localisation de la flore vasculaire d'intérêt patrimonial sur le site du marais du Bourget	26
Carte 11 : Données foncières relatives au marais du Bourget	30
Figures	
Figure 1 : Evolution de l'occupation du sol sur le site du marais du Bourget entre 1948 et 2003	5
Figure 2 : Diagramme ombro-thermique du site du marais du Bourget ¹	6
Figure 3 : La confluence Taillat-Cerveyrette avant et après les travaux de 1999	
Figure 4 : La Taillat dans la plaine du Bourget avant et après les travaux de 1999-2000	13
Tableaux	
Tableau 1 : État des lieux des connaissances relatives aux habitats et aux espèces du marais du Bourget	16
Tableau 2 : Synthèse relative aux habitats du site du marais du Bourget	20
Tableau 3 : Synthèse des critères de définition et de hiérarchisation de l'intérêt patrimonial et de l'état de conservation des espèces remarquables du site du Marais du Bourget	27
Tableau 4 : Données foncières relatives au site du marais du Bourget	28









Section A - Diagnostic du site









A.1. Informations générales sur le site

A.1.1. Localisation et description générale du site

Nom du site | Marais du Bourget

Région / Département | Provence-Alpes-Côte d'Azur / Hautes-Alpes

EPCI Communauté de communes du Briançonnais

Communes | Cervières (05027)

Ensemble écologique | Montagnes Sud-Alpines

Petite région naturelle | Briançonnais - Queyras

Surface 22,8 ha

Altitude | environ 1860 m

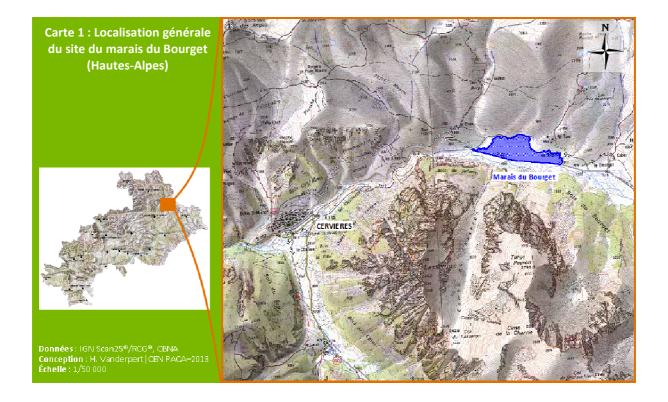
Carte IGN Série bleue 3536 OT

(1/25000) Briancon

Briançon - Serre-Chevalier - Montgenèvre

Coordonnées géographiques X= 996 901,5

(Lambert 93) | Y= 6 426 842











Description du site :

Le marais du Bourget est situé dans une ancienne vallée glacière. Cette zone humide, majeure des Alpes-du-sud de par sa singularité, est principalement représentée par un marais tourbeux alcalin. Ce dernier s'est développé sur les anciens dépôts d'alluvions torrentiels de la Cerveyrette.

Il est limité au nord par les adrets du Chenaillet et du Grand Chalvin. Dans le cadre de la présente étude, la limite sud du site est la route départementale D89T, qui isole le marais du lit et de la zone de divagation de la Cerveyrette allant jusqu'au pied du massif du Lasseron.

La rive droite du marais exposé sud / sud-est est bordée par des pelouses et près de fauche, qui contrastent avec les éboulis boisés et froids de la rive gauche de le Cerveyrette.

Le marais est également alimenté par le ruisseau de la Taillat qui longe le nord du site.



Le marais et les pentes douces des adrets du Chenaillet © A. Pichard/CEN PACA

A.1.2. Limites du site et statut actuel





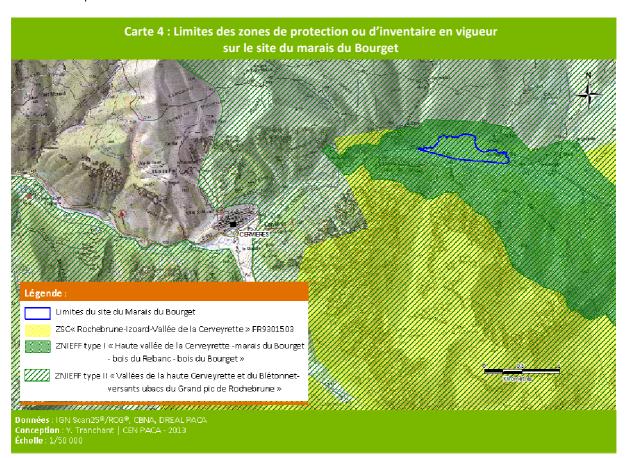






Le site du marais du Bourget est concerné par les zones règlementées ou d'inventaires suivantes :

Zone(s) règlementée(s)	Natura 2000	ZSC FR9301503 - « Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette » DOCOB en Animation par le PNR Queyras
	ZNIEFF type I	n°05-106-122 « Haute vallée de la Cerveyrette - marais du Bourget - bois du Rebanc - bois du Bourget »
Zone(s) d'inventaire(s)	ZNIEFF type II	n°05-106-100 « Vallées de la haute Cerveyrette et du Blétonnet - versants ubacs du Grand pic de Rochebrune »
	Inventaire Zones Humides	ZH type SDAGE 7 n°05CEEP0748



A.1.3. Évolution historique de l'occupation du sol

L'occupation du sol sur le marais du Bourget n'a guère changé depuis le XVIIIème et les premiers chalets d'alpage, où s'exerce une activité de fauche. La création de la route départementale, isolant la partie marécageuse de la Cerveyrette, a été l'aménagement le plus structurant sur le fonctionnement global de la zone humide. Des événements marquants tels que la crue de 1957 ont été là pour rappeler le lien hydrologique entre ces deux unités (*Cf. A.2.2.1* Contexte hydrographique) Si une grande partie du marais du Bourget était autrefois fauchée, cette activité est en déclin depuis les années 1950.

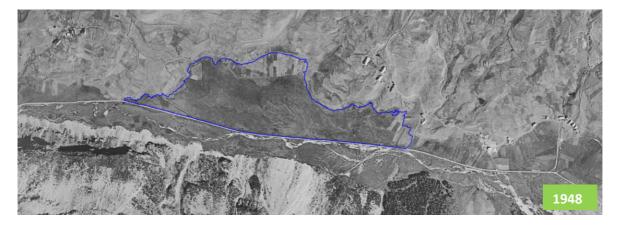








Date/Période	Événements importants
Holocène	Création d'un lac à l'amont d'un effondrement du massif du Chenaillet
-4600 et -2800 ans B.P	Comblement du lac par les alluvions.
XVIIIème	Construction des chapelles et chalets d'alpage, cheminement entre hameaux en marge du marais par le pied des adrets du versant sud-est du Chenaillet sur le chemin de l'Aigalans.
1939	La route départementale 89 (qui traverse en long le marais) est déjà présente (la date de création de cette route est inconnue à ce jour).
1957	Crue de référence de la Cerveyrette, avec apport de graviers et modification du cours au niveau de Chérouge (secteur aval du marais).
	Consolidation de la route qui traverse le marais.
	Délaissement progressif de l'exploitation en fourrage.
1999-2000	Travaux sur la confluence Taillat / Cerveyrette, au niveau de Chérouge, pour améliorer les conditions d'écoulement et curage manuel sur la Taillat.
2003 à aujourd'hui	Fauche d'environ 5 ha sur la zone centrale du marais.



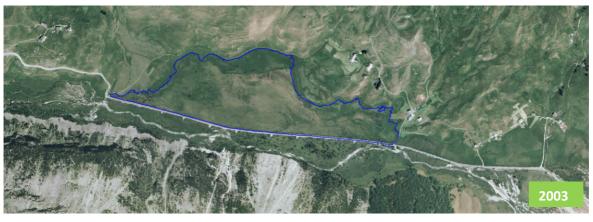


Figure 1 : Evolution de l'occupation du sol sur le site du marais du Bourget entre 1948 et 2003 (Données IGN, http://www.geoportail.gouv.fr)









A.2. Environnement et patrimoine naturel

A.2.1. Climat

Influence climatique Microclimat(s) particulier(s)

Montagnard et alpin

La vallée de la Cerveyrette se situe dans l'une des régions les plus sèches de l'arc alpin. La pluviométrie est plus importante à l'automne. Les précipitations nivales restent assez faibles, elles atteignent 2,5 à 3 m à 1800 m dans ce secteur. La durée d'enneigement varie selon les années et les expositions. La période de gel peu dépasser 7 mois. Les gelées sont possibles en été. Les durées d'enneigement et de gel sont des facteurs prépondérants pour la période d'activité biologique.

Précipitations ¹	Cumul annuel Moyennes mensuelles Minima / Maxima moyens Maxima extrême (en 24h)	394 mm
-	Moyennes mensuelles	58 mm
	Minima / Maxima moyens	35 mm / 92 mm
	Maxima extrême (en 24h)	37,4 mm
Températures ¹	Moyenne annuelle	7,02°C
	Moyenne annuelle Amplitude moyenne annuelle	18,8 °C
Ensoleillement ¹	Cumul annuel Nombre de jours	2 731 heures
	Nombre de jours	114

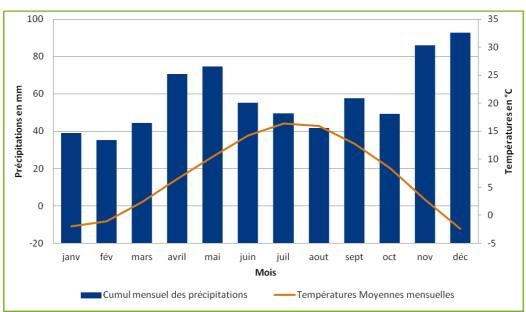


Figure 2 : Diagramme ombro-thermique du site du marais du Bourget 1

¹ Données issues de la station météorologique de Bryançon, située à 1324 m d'altitude, sur la période 2005-2012 -http// : www.infoclimt.fr. (perte de 0,54°C/100 m)





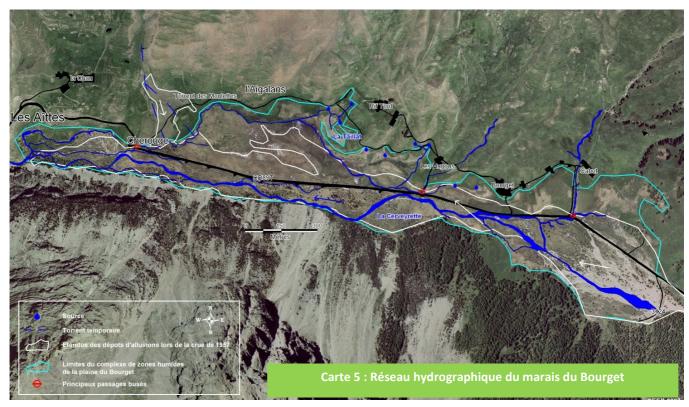




A.2.2. Eau

Les éléments du présent chapitre sont principalement issus du plan de gestion rédigé en 2007 par le CEN PACA et du rapport final programme Life Tourbière 1999, complétés par le travail réalisé par l'Université de Savoie pour le PNR Queyras en 2012.

A.2.2.1. Contexte hydrographique



Le réseau hydrographique de la vallée est marqué par son cours d'eau principal, la Cerveyrette, vers lequel convergent de nombreux ruisseaux et torrents permanents ou temporaires. Plusieurs lacs et marais sont formés sur les dépressions et replats de la vallée. Le marais du Bourget est le plus vaste du secteur. Il est alimenté par de nombreuses sources qui confluent pour donner un second cours d'eau situé au pied du Chenaillet : la Taillat.

La route CD89T sépare le secteur du Bourget en deux unités aux caractéristiques hydrologiques distinctes :

- ☐ La Cerveyrette et sa zone de divagation.
- ☐ Le marais du Bourget / Taillat

A.2.2.2. La Cerveyrette

A.2.2.2.1. Hydrologie

D'une longueur totale de 17,5 km, cet affluent de la Durance comprend quatre tronçons (schéma départemental de vocation piscicole et halieutique, nov. 1986) :

① Confluence Durance / barrage hydroélectrique de Pont Baldy (2,2 km).









- ② Barrage hydroélectrique de Pont Baldy / barrage de la prise d'eau de l'usine hydroélectrique de Cervières (5,1 km).
- ③ Barrage de la prise d'eau de l'usine hydroélectrique de Cervières / seuil des Aittes (2,4 km).
- ④ Seuil des Aittes / amont des Fonts, côte 2040 m (7,7 km).

Le marais du Bourget s'inscrit dans la partie aval du tronçon ④ (plaine du Bourget). La superficie du bassin versant en amont du seuil des Aittes est de 58 km².

Les eaux proviennent principalement des schistes lustrés de la haute vallée, ainsi que des dolomies triasiques des massifs de Rochebrune et du Lasseron. Chargées en éléments minéraux (pH > 7), elles donnent naissance à des marais tourbeux alcalins.

Le tableau ci-après indique, en litres/seconde, le débit de la Cerveyrette au niveau du verrou des Aittes. La moyenne mensuelle est de 1 206 l/s, le maximum correspond au printemps (3 278 l/s) qui est la période de la fonte des neiges. Le débit de la crue décennale est estimé à 20 m3/s (Etude d'impact de la mini-centrale de Cervières, Société du canal de Provence).

Mois	J	F	M	Α	M	J	Jt	Α	S	O	N	D	Moy.
Débit (I/s)	528	474	523	868	3 000	3 278	1 715	912	908	904	756	609	1 206

A.2.2.2.2. Qualité de l'eau

Les principales caractéristiques physiques et chimiques des eaux de la Haute-Cerveyrette sont les suivantes :

	température fraîche : 0,5° à 11°C.
	pH assez élevé : 8,3.
	minéralisation faible : conductivité comprise entre 220 et $300\mu\text{S/cm}$.
	faible teneur en matière en suspension : MES entre 2 et 3 mg/l toute l'année.
	eau saturée ou sursaturée en oxygène dissous : > 10,5 mg/l.
	demande biochimique en oxygène très faible : DB O 5 # 2 mg/l.
П	teneur en nutriments (azote, phosphore) faible

Sur le plan hydrobiologique, les eaux de la Cerveyrette sont d'une bonne qualité biologique en zone courante.

A.2.2.3. La Taillat et le marais du Bourget

L'hydrologie constitue un élément fondamental de maintien des habitats et des espèces caractéristiques du site. La genèse et le maintien des milieux tourbeux répond ainsi à des exigences toutes particulières qui sont, d'une part, un bilan hydrique nul ou excédentaire sur l'année et, d'autre part, une production de matière organique par les végétaux qui soit supérieure à la vitesse de décomposition (MANNEVILLE et al., 1999).

Le marais du Bourget correspond en majeure partie à un marais tourbeux alcalin : les eaux qui le baignent sont en effet principalement issues des schistes lustrés ou des dolomies du Trias briançonnais (pH des eaux égal ou supérieur à 7) ; seuls les ruisseaux affluents venus des massifs ophiolithiques situés au Nord ont des eaux légèrement acides (pH 6 à 6,5).

Les sources qui arrivent par le nord (cf. Carte 5) convergent pour la plupart vers le ruisseau de la Taillat qui va ensuite se déverser dans la Cerveyrette par un passage busé sous le CD89T au niveau de Chérouge. S'il









est difficile de savoir si ce ruisseau est d'origine naturelle ou anthropique il a en tout cas été entretenu de longue date afin de faciliter l'évacuation de l'eau de la plaine et de nombreux fossés devaient également exister dans le but de permettre la fauche du marais. La « remise en état » de la Taillat initiée dans le cadre du programme Life et réalisée dans le cadre du Plan de Développement Rural, visait à retrouver des conditions satisfaisantes d'exploitation par la fauche.

La plaine du Bourget correspond à une zone inondable naturelle. La submersion des zones marécageuses est principalement due à la fonte des neiges (neige en place et apports du bassin versant) et aux remontées de nappes phréatique (en particulier au printemps, lorsque le sol encore gelé ne permet qu'une infiltration lente des eaux de fonte).

La plaine du Bourget peut également être inondée directement par les crues de la Cerveyrette, la crue historique de 1957 a apporté de nombreuses informations sur ce phénomène (cf. § A.2.2.4.).

Les caractéristiques hydrologiques (apport de nombreuses sources, nappe de la Cerveyrette) topographiques (faible pente), géologiques (présence de couches argileuses imperméables) et pédologiques (capacités de rétention de l'eau notamment dues à la tourbe) de la plaine du Bourget expliquent son caractère marécageux. La durée d'engorgement dépend des apports en eau tout au long de l'année (neige et pluie) mais est localement très variable : si certains secteurs restent toujours en eau (même les années sèches), d'autres se ressuient rapidement. Ce phénomène est la résultante d'une forte hétérogénéité des conditions locales malgré une homogénéité apparente de la plaine.

En conclusion la submersion saisonnière de la plaine du Bourget permet d'absorber une partie des crues et de soutenir les étiages de la Cerveyrette.

En 2012, une étude plus fine de l'hydrologie du marais a été menée. Des mesures de conductivité, mettent en évidence que des échanges entre les deux cotés de la route existent. Ainsi, la question d'une césure entre les deux entités hydrologiques est en partie résolue, car si la route à un effet sur la circulation d'eau, elle ne l'empêche pas. De l'eau de la Cerveyrette alimente bien le marais du Bourget.

De plus, il y avait des interrogations quant à l'enfoncement de la Taillat et son éventuel impact d'assèchement du marais. L'étude n'a pas permis de savoir s'il y avait un enfoncement de la Taillat, mais elle confirme qu'il n'y a pas d'assèchement du marais au niveau de ses berges avec la Taillat.

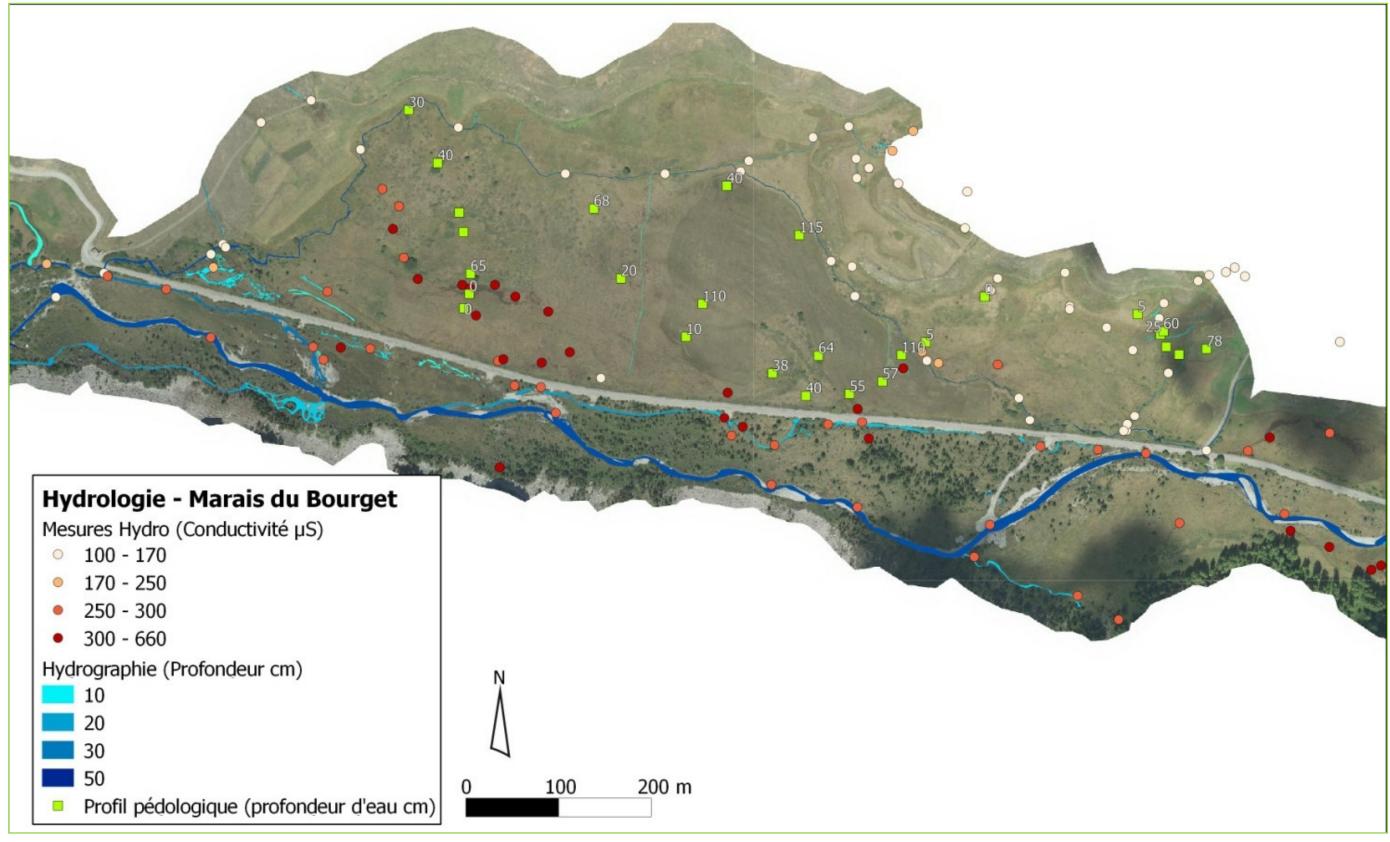
A noter que ce ruisseau est une zone de reproduction de premier ordre pour les truites fario méditerranéennes (sans doute lignée propre à la rivière) de la Cerveyrette (François Masset, FPPMA des Hautes-Alpes, com. pers. 2013).











Carte 6 : Résultats des mesures de conductivité et de profondeur de l'eau sur le marais du Bourget en 2012 (Source : C. Amblard, 2012)









A.2.2.4. Les crues de la Cerveyrette

La crue de référence est la crue de 1957.

Lors de cet épisode l'ensemble de la plaine a été recouverte par les eaux de la Cerveyrette et sur les photos aériennes de 1957 on peut aisément observer les zones d'engravement (cf. Carte 5 : Réseau hydrographique du marais du Bourget).

Deux éléments majeurs sont à retenir pour l'hydrologie :

- le lit de la Cerveyrette s'est séparé en deux, au niveau de Chérouge (secteur aval du marais du Bourget). Une partie des eaux a continué à s'écouler au pied du Lasseron (au sud) mais la majorité du flux a emprunté un nouveau tracé au pied du talus. Ce nouveau tracé a été modifié par les aménagements de la confluence « Taillat-Cerveyrette » en 1999 et 2000 (cf. § A.2.2.5).
- des bras de la Cerveyrette ont franchi la route au niveau des Hugous pour s'engouffrer dans le marais. Avec cette expansion de la Cerveyrette dans le marais, une multitude de chenaux de crue ont été créés. Ces talwegs et gouilles, actuellement observables sur le marais, correspondent sans doute à d'anciens chenaux de la Cerveyrette. En outre, un apport en limon sur plus de la moitié du marais a également été constaté.

Lors des crues, l'eau peut probablement continuer à s'écouler sur la partie centrale de plaine par l'ancien chenal de 1957, obstrué dans sa partie amont par des dépôts récents d'alluvions.

Cette crue a mis en évidence les processus fonctionnels importants de divagation de la Cerveyrette qui, avant la création du chemin départemental D89T, devaient affecter de façon beaucoup plus fréquente le marais du Bourget.

Les dommages matériels se sont situés :

- au débouché des gorges où la route CD89T a été emportée.
- plus à l'aval, entre Chérouge et le verrou des Aittes la route a été endommagée pour finir par être totalement emportée à l'aval des Aittes par une importante anse d'érosion. Cette portion de route sera abandonnée et la piste refaite plus haut

La longue ligne droite qui traverse la plaine en longeant le marais, n'a pas connu de rupture, mais a cependant été renforcée par la pose de gabions.

A.2.2.5. Les aménagements hydrauliques

Différents travaux ont étés réalisés dans le cadre des programmes Life et Projet de Développement Rural, en 1999 et 2000.

Ces derniers avaient pour objectif de redonner une vocation « agricole » à la plaine du Bourget afin de permettre un entretien par la fauche des secteurs en cours d'embroussaillement.

Des travaux de « restauration » de l'hydraulique visant à améliorer les conditions d'écoulement du ruisseau de la Taillat, et donc l'inondabilité des terrains, ont étés conduits en intervenant sur :

la confluence de la Cerveyrette et de la Taillat, en remettant la Cerveyrette dans son lit d'origine
(d'avant la crue de 1957) en aval de Chérouge.
le ruisseau de la Taillat et les fossés d'écoulement (réouverture des berges, curage des lits) afir
d'améliorer les conditions d'écoulement.









A.2.2.5.1. Les travaux sur le confluent Cerveyrette – Taillat (Figure 3)

L'objectif était d'améliorer les conditions d'écoulement dans la Taillat de façon à rétablir un état hydraulique comparable à celui qui existait avant la crue de 1957. Ils ont étés réalisés en 1999 dans le cadre programme Life.

Eléments du document d'incidence :

la <u>remise en état d'un ancien chenal</u> d'écoulement obstrué par des dépôts d'alluvions, de façon à
renvoyer la totalité des eaux de la Cerveyrette en rive gauche de la plaine de Chérouge. Les travaux
ont consisté à recalibrer l'ancien chenal sur une longueur d'environ 100 mètres (largeur 3 m,
profondeur 1 m, soit un volume de curage d'environ 300 m³) pour permettre à la Cerveyrette de reprendre en totalité son lit en rive gauche.

remise en état du lit de la Taillat à l'aval des buses de Chérouge. Les travaux on consisté en ur
curage ponctuel des bancs d'alluvions récents de façon à faciliter les écoulements des eaux de la
Taillat dans un des chenaux de la Cerveyrette. La confluence entre les deux cours d'eau a ainsi été
rétablie plus à l'aval, au niveau du verrou des Aittes.

Les travaux des années 2000 n'ont été efficaces que quelques années. En effet, en 2012, l'écoulement est revenu à son état avant-travaux.

A.2.2.5.2. Les travaux sur la Taillat (Figure 4)

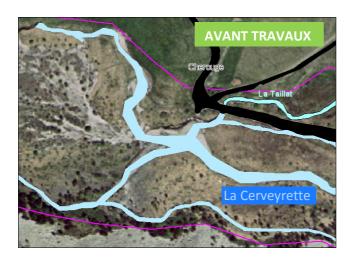
Ils ont consisté en un curage manuel sur plusieurs centaines de mètres et ont étés réalisés en 1999 et 2000 sous maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre du Plan de Développement Rural.











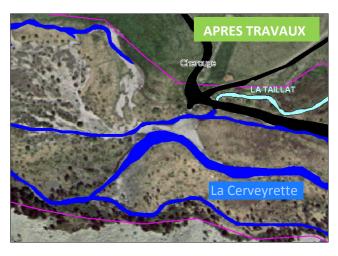
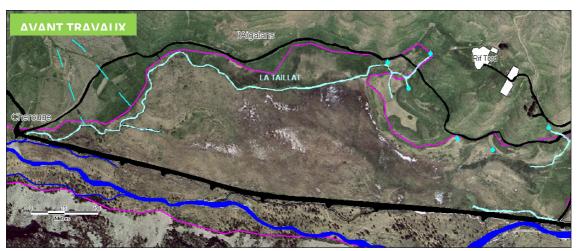


Figure 3 : La confluence Taillat-Cerveyrette avant et après les travaux de 1999



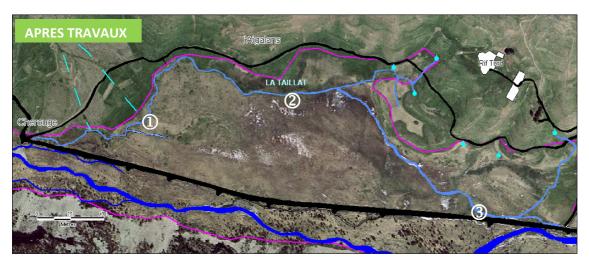


Figure 4 : La Taillat dans la plaine du Bourget avant et après les travaux de 1999-2000

① Curage de la zone de dépôt du torrent des Moulettes ② Reprofilage des berges (+ curage ?)

③ Création d'un fossé.







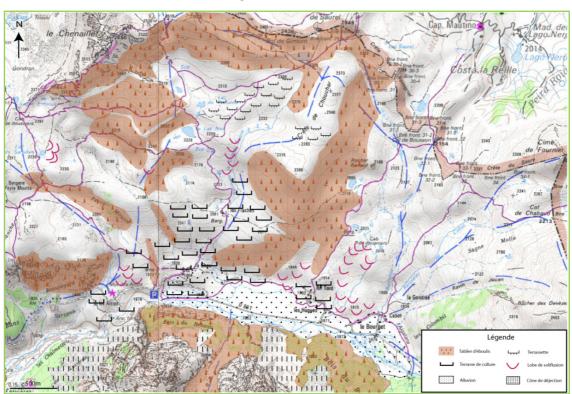


A.2.3. Pédologie, géologie et géomorphologie

Reprise des éléments du plan de gestion rédigé en 2007 par le CEN PACA.

La haute vallée de la Cerveyrette comprend 3 unités géologiques bien différenciées :

- <u>au Nord, le massif du Chenaillet</u>, est une curiosité géologique mondialement connue, il est constitué de roches éruptives issues d'un volcan sous-marin soulevé par la formation des Alpes. Formé de roches vertes, ophiolithes au sens large, ainsi que des gabbros et des serpentines qui sont d'origine plutôt éruptive et qui représentent les vestiges de l'ancien fond océanique. Les sédiments océaniques profonds, calcaires et radiolarites, sont conservés dans le secteur du Gondran. Ce massif est séparé du reste du vallon par la faille de la Cerveyrette qui franchit la frontière aux abords du col de Bousson et atteint vers l'Ouest le bassin de Briançon.
- <u>le haut bassin de la Cerveyrette</u>, en amont du Bourget, est dominé par des schistes lustrés (anciens sédiments calcaires métamorphisés) qui s'étendent surtout en rive droite de la vallée (Crête de Dormillouse, Grand Glaiza, Petit Rochebrune).
- <u>la rive gauche de la vallée</u> est constituée pour l'essentiel, de dolomies, roches formées au Trias sur une plate-forme continentale recouverte d'une eau peu profonde. Ces dolomies ont été rétrocharriées vers l'Est et chevauchent largement les schistes lustrés.



Carte 7 : Géomorphologie du marais du Bourget

Le marais du Bourget résulte du comblement alluvial d'un lac postglaciaire qui s'est formé en amont d'un grand glissement d'obturation issu du versant sud du massif du Chenaillet. Le comblement du lac est daté entre - 4600 et - 2800 ans B.P. Les sondages effectués en 1950 lors des travaux de reconnaissance E.D.F. (dans le cadre d'un projet de centrale hydroélectrique) montrent que l'épaisseur des alluvions atteint 60 mètres (VAUBOURG, 1996). La nature des alluvions est hétérogène, mais on note d'une part une forte proportion d'argiles, d'autre part une intrication des alluvions et des éboulis du Lasseron sur la marge sud de la plaine. Les dépôts alluviaux sont

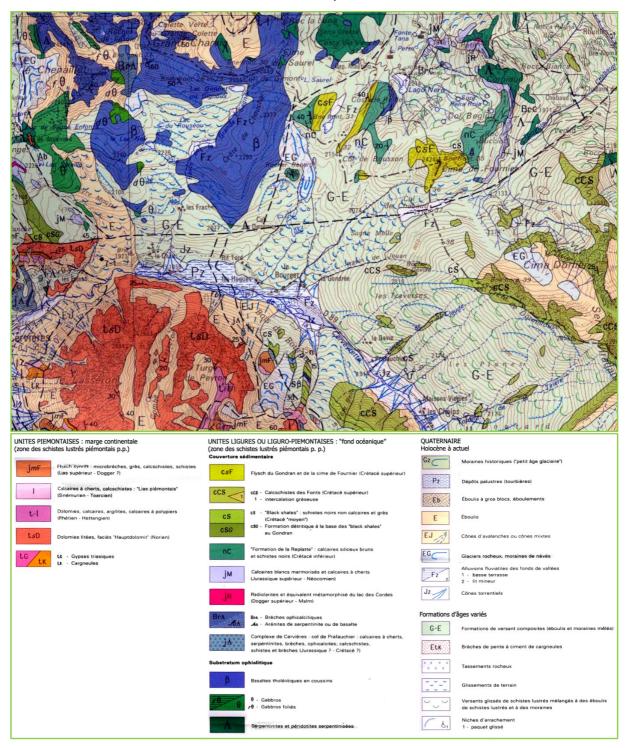








recouverts d'une tourbe de formation récente, dont l'épaisseur et la pureté diminuent du nord au sud, suite à l'influence croissante des eaux de la Cerveyrette.



Carte 8 : Géologie du marais du Bourget et ses alentours

(Source : Carte géologique de la France/BRGM)









A.2.4. Habitats naturels et espèces

A.2.4.1. État des connaissances sur les habitats et les espèces

Tableau 1 : État des lieux des connaissances relatives aux habitats et aux espèces du marais du Bourget

Grou	ipes ou taxons	État des connaissances	Commentaires
Habitats naturels		Bon	Inventaire phytosociologique à l'échelle de l'association végétale + LIDAR
	Phanérogames	Bon	Bonne pression d'observation
Flama	Ptéridophytes	Bon	Bonne pression d'observation
Flore	Bryophytes	Moyen	De nombreuses espèces de zone humides relevées. Inventaire non exhaustif
	Lichens	Insuffisant	Aucun inventaire réalisé
	Lépidoptères hétérocères	Insuffisant	Aucune recherche ciblée, seulement quelques observations ponctuelles
Faune	Lépidoptères rhopalocères	Moyen	Inventaire représentatif (plus de 50 % de la richesse potentielle) mais non exhaustif
invertébrée	Odonates	Bon	Inventaire avancé (plus de 75 % de la richesse potentielle) mais non exhaustif
	Orthoptères	Moyen	Inventaire représentatif (plus de 50 % de la richesse potentielle) mais non exhaustif
	Coléoptères	Insuffisant	Aucune recherche ciblée, seulement quelques observations ponctuelles

A.2.4.2. Habitats naturels

A.2.4.2.1. Localisation et description des habitats

La description des habitats présents au sein des zones humides est largement précisée dans le guide des milieux humides du Guil² réalisé par le CBNA, également dans le cadre du même programme. Ici seront donc seulement présentées quelques photos illustrant les principaux habitats du site et une présentation générale commentant la cartographie des habitats.

Le site du Bourget est un complexe de bas-marais tourbeux finement imbriqués en mosaïque. La répartition des habitats est déterminée par un gradient hydrique lié aux écoulements souterrains et de surfaces ainsi qu'un gradient dynamique lié à la colonisation du marais par les ligneux (*Salix pentandra, Salix caesia, Salix myrsinifolia*). La nature du substrat et le PH n'ont qu'une influence minime sur la présence de certaines espèces et habitats, on notera toutefois une acidité plus marquée vers le Nord du site en pied de versant. L'organisation spatiale n'est pas simple à schématiser car les niveaux d'eau sont variables et ne dépendent pas de la topographie. La toile de fond de la végétation est constituée par des bas-marais tourbeux à *Carex rostrata* et *Carex limosa* accompagnés de bryophytes : *Scorpidium cossonii, Bryum pseudotriquetrum*.

- Les zones les plus humides (gouilles) abritent la rare Utricularia minor et de nombreuses espèces de mousses (Scorpidium cossonii, Meesia triquetra). A proximité immédiate se rencontrent les bas-marais tourbeux de l'alliance du Caricion lasiocarpae (Trichophorum alpinum, Carex diandra).
- A des niveaux hydriques supérieurs on retrouve des bas-marais sur sols paratourbeux de l'alliance du *Caricion davallianae* et *Molinion caeruleae*.

² Abdulhak S., 2012. *Guide des habitats humides du bassin du Guil*. Conservatoire Botanique National Alpin, Gap, 1752 p.









- Aux niveaux encore moins humides ce sont des prairies humides sur sols paratourbeux à Carex nigra, Festuca trichophylla, Hierochlae odorata et Deschampsia cespitosa qui occupent le terrain. Ils sont accompagnés des formations sous-arbustives de Saules (inférieures à 1 m de hauteur).
- Enfin les secteurs les moins humides permettent l'implantation de Nardaies et prairies fraîches à Fétuque paniculée.
- Le cours d'eau de la Taillat incise le marais dans sa partie nord. Ce dernier est bordé par des épaisseurs de tourbes (anciennement décaissées du ruisseau), les bourrelets constituent des zones mésophiles à sèches colonisées par des cortèges de mousses originaux (à Polytrichum strictum) et par des bosquets de Saules. Les bordures internes du ruisseau sont recouvertes par des mousses hygrophiles et hépatiques (Ambliodon dealbatus, Marcanthia polymorpha subsp. montivagens, Mnium undulatum, Philonotis fontana...).
- L'ensemble du site est piqueté de Saules à cinq étamines (*Salix pentandra*), aux feuilles à l'odeur de savon et d'une hauteur de 3 à 6 m.



Un des secteurs les plus riches du site où se mêlent : tapis muscinaux de *Meesia triquetra*, bas-marais à *Carex diandra*, *trichophorum alpinum*, *Carex limosa* ©S.Abdulhak / CBNA



Les habitats dominants : Bas-marais tourbeux à *Carex rostrata* et *Carex limosa*. Au second plan des fourrés de Saules (*Salix myrsinifolia, Salix caesia, Salix daphnoides*) et bosquets de *Salix pentandra* (vert foncé) ©S.Abdulhak/CBNA

A.2.4.2.1. Intérêt patrimonial des habitats

Le site compte de nombreux habitats à forte valeur patrimoniale. Parmi les plus remarquables (note de priorité 1 et 2) on relève les communautés à *Meesia triquetra*, les gouilles à *Utricularia minor* et *Scorpidium cossonii*, les bas-marais tourbeux à *Carex limosa*, *Carex diandra*, *Carex curta*. Ces habitats comptent parmi les joyaux du site! D'autres habitats n'en demeurent pas moins intéressants, tels que les groupements à *Hierochloe odorata*, *les tremblants* à Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), les végétations amphibies à Cresson d'Islande (*Rorripa islandica*) et ceux à Prêle des bourbiers (*Equisetum fluviatile*). Les bas-marais acides à *Carex nigra* ainsi que les prairies à molinie sont des habitats qui présentent aussi un intérêt en matière de conservation, car ils sont directement menacés par les aménagements dans les zones péri-urbaines de la région PACA, ils sont moins intéressants à l'échelle locale. Enfin notons la présence fragmentaire sur le site d'un habitat rare









puisqu'il s'agit du seul site connu pour le moment dans les Hautes-Alpes : la Boulaie pubescente sur tourbe à *Betula pubescens* subsp. *glutinosa* (se retrouve surtout sur les alluvions de la Cerveyrette).

A.2.4.2.1. Facteurs limitant, dynamique et fonctionnalité des habitats

La fonctionnalité du site est bonne dans la mesure où les écoulements d'eau sont conservés. Le fonctionnement hydrologique est très complexe, il est difficile de prévoir des scénarios d'évolution. Il est certain que le site est alimenté par les apports de versant et la Taillat au nord et par la Cerveyrette au Sud. On note que les fossés, canaux, drains, trous d'eau d'origine naturelle ou artificielle, contribuent au rajeunissement de la zone tourbeuse et favorisent la présence des habitats rares (gouilles à Utriculaires, communautés à *Meesia triquetra*, bas-marais tourbeux à *Carex limosa*, *Carex diandra*).

A.2.4.2.1. État de conservation et tendance des habitats

Les habitats naturels du site sont dans l'ensemble en bon état de conservation. Les dynamiques d'embuissonnement sont très lentes à de telles altitudes et sur les sols tourbeux. Une perturbation des écoulements reste une menace potentielle majeure, mais tant que la fonctionnalité de la Taillat et de la *Cerveyrette* est préservée, les habitats naturels devraient se maintenir. Les menaces ponctuelles de véhicules motorisés sur les bas-marais (tracteurs, quads) entraînent un rajeunissement de la zone tourbeuse et ne portent pas préjudice à la végétation tant que les sols ne sont pas compactés. Les traces qu'ils laissent font « tache » dans le paysage, il conviendra de surveiller cette activité et de sensibiliser les riverains. Les habitats du marais du Bourget sont exceptionnels au niveau local, régional et national, il est important de les maintenir en bon état de conservation.









Carte 9 : Habitats présents sur le site du marais du Bourget

Légende :

Cardaminetum amarae Braun-Blanquet 1948

Equisetetum fluviatilis Steffen 31

Polygono-Veronicetum annagallidis-aquaticae

Junco filiformis - Caricetum nigrae Rivas-Martinez & Géhu :

Groupement à Utricularia minor et Scorpidium cossonii Abdulhak hoc loco

Groupement à Carex limosa et Scorpidium cossonii Abdulhak hoc loco

Caricetum lasiocarpae Koch 1926

Groupement à Carex rostrata et Scorpidium cossonii Abdulhak hoc loco

faciès à Carex nigra/Festuca trichophylla

faciès à Menyanthes trifoliata

Trichophoretum alpini Paul 1910

Caricetum curto - echinatae Vlieger 1937

Triglochino palustris - Eleocharetum quinqueflorae Koch (26) 28

Valeriano dioicae - Caricetum davallianae Moravec in Moravec & Rýbnicek 1964

Juncetum arctici (Gams 27) Bressoud 89

Caricetum paniculatae Wangerin 1916

Cirsio palustris - Juncetum effusi Gallandat 1982

Groupement à Hierochloe odorata - faciès à Carex rostrata et Carex nigra Abdulhak hoc loco

faciès à Deschampsia cespitosa et Carex nigra Abdulhak hoc loco

Rumicetum alpini Beger 1922

Salicetum caesio-foetidae Br.-Bl. 67

Salicetum elaeagno - purpureae Sillinger 1933

Salicetum pentandro - cinereae Passarge 1961

Geo montani - Meetum athamanticum Ritter 1969

Trollio europaei - Molinietum caeruleae Guinochet 1955

Centaureo uniflorae - Festucetum paniculatae (Br.-Bl 26) Guinochet 38

Convolvulo arvensis-Elytrigietum repentis Felföldy 1943

Epilobion angustifolii

Vaccinio uliginosi - Betuletum pubescentis Libbert 1933

COURS D'EAU

Données: IGN BDOrtho®, CBNA Conception: P. Segura | CBNA - 2013

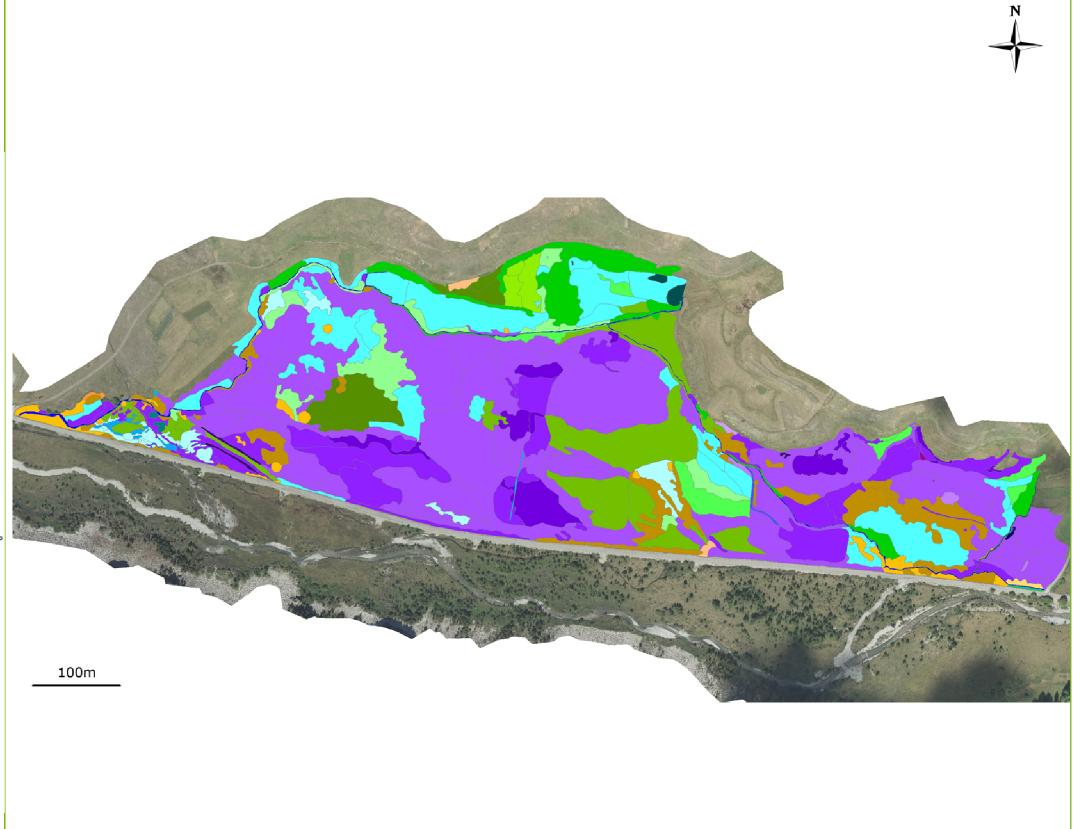










Tableau 2 : Synthèse relative aux habitats du site du marais du Bourget

(source : CBNA 2013)

	DESCRIPTION DES HABITATS							RE	PRESENTATI	VITE	(CONSERVATIO	N
Intitulé détaillé	Syntaxon	Alliance	Correspo typologic		Correspoi Natura		Surface % du site	Guil à 1 km	Guil à 5 km	Région PACA	Menace Locale	Naturalité	Priorité
à définirGroupement à <i>Meesia triquetra</i>	Groupement à <i>Meesia triquetra</i> Garraud hoc loco		typologi	e Corine	Matura	2000	% du site	alkiii	a 5 KIII	PACA	Locale		Fort
Bas-marais acidiphile montagnard à subalpin à Laîche noire (<i>Carex nigra</i>) et/ou Laîche blanchâtre (<i>Carex canescens</i>)	Caricetum curto - echinatae Vlieger 1937	Caricion fuscae	54.42	54.45			12,696	E	R	E	CR	N	Fort
Marais de transition des tremblants tourbeux basophiles collinéo-montagnards à Laîche à épis velus (<i>Carex lasiocarpa</i>) et/ou Laîche à deux étamines (<i>Carex diandra</i>)	Caricetum lasiocarpae Koch 1926	Caricion lasiocarpae	51.1	54.5	7140-1		0,0205	E	R	E	CR	N	Fort
Végétation pionnière des gouilles sur tourbe alcaline à Laîche des bourbiers (<i>Carex limosa</i>) et <i>Scorpidium scorpioides</i>	Groupement à Carex limosa et Scorpidium cossonii Abdulhak hoc loco	Rhynchosporion albae	54.541		7140-1		3,2245	E	R	E	EN	N	Fort
Herbier aquatique des mares de tourbières alcalines à Petite Utriculaire (<i>Utricularia minor</i>) et mousses brunes (<i>Scorpidium scorpioides</i>)	Groupement à <i>Utricularia minor</i> et <i>Scorpidium cossonii</i> Abdulhak <i>hoc loco</i>	Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris	22.45	22.14	3160-1		0,1925	E	R	E	CR	N	Fort
Prairie humide oligotrophe montagnarde à subalpine des sols paratourbeux basiques à Molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i>) et Trolle d'Europe (<i>Trollius europaeus</i>)	Trollio europaei - Molinietum caeruleae Guinochet 1955	Molinion caeruleae	37.311		6410-3		8,9989	R	AR	R	VU	N	Moyen
Bas-marais acidiphile subalpin à Violette des marais (<i>Viola palustris</i>) et Laîche noire (<i>Carex nigra</i>)	Caricetum fuscae trichophoretosum Koch 1928	Caricion fuscae	54.451					E	R	R	NT	N	Moyen
Roselière basse des dépressions inondées et ceintures lacustres à Prêle des bourbiers (Equisetum fluviatile)	Equisetetum fluviatilis Steffen 31	Oenanthion aquaticae	53.147			100010000100000000000000000000000000000	0,1099	R	R	R	NT	N	Moyen
Marais de transition des tremblants acidiphiles à Laîche renflée (<i>Carex rostrata</i>) avec tapis de Sphaignes	Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Scorpidium</i> cossonii Abdulhak hoc loco	Caricion lasiocarpae	54.5		7140-1		3,2245	E	R	R	VU	N	Moyen
Prairie humide des sols paratourbeux neutroclines à Hiérochloë odorante (<i>Hierochloe odorata</i>) et à Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>)	Groupement à <i>Hierochloe odorata -</i> faciès à <i>Deschampsia cespitosa</i> et <i>Carex nigra</i> Abdulhak <i>hoc loco</i>	Calthion palustris	37.212				3,3899	E	R	R	VU	SN	Moyen
Prairie humide des sols paratourbeux neutroclines à Hiérochloë odorante (<i>Hierochloe odorata</i>) et à Laîche renflée (<i>Carex rostrata</i>)	Groupement à <i>Hierochloe odorata</i> - faciès à <i>Carex rostrata</i> et <i>Carex nigra</i> Abdulhak <i>hoc</i> <i>loco</i>	Calthion palustris	37.212				1,9532	E	R	R	VU	SN	Moyen
Marais de transition des tremblants acidiphiles à Laîche renflée (<i>Carex rostrata</i>) avec tapis de Bryophytes et Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>)	Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Scorpidium</i> cossonii Abdulhak hoc loco - faciès à <i>Menyanthes trifoliata</i>	Caricion lasiocarpae	54.59		7140-1		0,1834	E	E	R	VU	N	Moyen
Boulaie pubescente (sub)-montagnarde	Vaccinio uliginosi - Betuletum pubescentis Libbert 1933	Salicion cinereae	44A1				0,0728	E	E	E	VU	N	Moyen
Marais de transition des tremblants acidiphiles à Laîche renflée (<i>Carex rostrata</i>), à Fétuque à feuilles capillaires (<i>Festuca trichophylla</i>) et/ou à Laîche noire (<i>Carex nigra</i>)	Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Scorpidium</i> cossonii Abdulhak hoc loco - faciès à <i>Carex</i> nigra/Festuca trichophylla	·	54.3		7140-1		38,497	E	R	R	VU	N	Moyen
Nano-herbier vivace pionnier amphibie des grèves sablo-graveleuses et caillouteuses à Cresson d'Islande (<i>Rorippa islandica</i>) des lacs-mares temporairement exondés des étages montagnard et subalpin		Littorellion uniflorae	22.312		3130			R	AR	R	NT	N	Faible
Bas-marais alcalin montagnard à subalpin pionnier des zones perturbées à Scirpe à cinq fleurs (<i>Eleocharis quinqueflora</i>) et Troschart des marais (<i>Triglochin palustre</i>)	Triglochino palustris - Eleocharetum quinqueflorae Koch (26) 28	Caricion davallianae	54.2		7230-1			R	AR	AR	NT	N	Faible
Bas-marais alcalin collinéo-montagnard des dépressions engorgées et pentes suintantes à Laîche de Davall (<i>Carex davalliana</i>) et Valériane dioïque (<i>Valeriana dioica</i>)		Caricion davallianae	54.2		7230-1			R	AR	AR	NT	N	Faible
Bas-marais acidiphile subalpin à alpin à Laîche noire (<i>Carex nigra</i>) et Jonc filiforme (<i>Juncus filiformis</i>)	Junco filiformis - Caricetum nigrae Rivas- Martinez & Géhu 1978	Eriophorion scheuchzeri	54.421					R	R	AR	NT	N	Faible
Saulaie arbustive montagnarde à subalpine à Saule à cinq étamines (Salix pentandra) et Saule noircissant (Salix myrsinifolia)	Salicetum pentandro - cinereae Passarge 1961	Salicion cinereae	44.923					E	R	AR	NT	N	Faible









	DESCRIPTION DES HABITATS						RE	PRESENTATI	/ITE	CONSERVATION		
Intitulé détaillé	Syntaxon	Alliance	Correspo		Correspondance	Surface	Guil	Guil	Région	Menace	Naturalité	Priorité
Marais de transition basophile montagnard à subalpin à Scirpe linaigrette (Trichophorum alpinum)	Trichophoretum alpini Paul 1910	Caricion lasiocarpae	typologi e 54.5	Corine	Natura 2000 7140-1	% du site	à 1 km E	à 5 km R	PACA AR	Locale VU	N	Faible
Prairie mésophile de fauche montagnarde supérieure à subalpine mésoligotrophe à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) et Trisète dorée (<i>Trisetum flavescens</i>)	Meo athamantici - Trisetum flavescentis Lacoste 1975	Triseto flavescentis-Polygonion bistortae	38.3		6520-4		AR	AR	AR	NT	N/SN	Faible
Magnocariçaie en touradons de Laîche paniculée (<i>Carex paniculata</i>) des sols organiques méso(eu)trophes et nappe fluctuante	Caricetum paniculatae Wangerin 1916	Magnocaricion elatae	53.216				R	AR	С	LC	SN	
Bas-marais acidiphile à acidicline subalpin des substrats tourbeux minéralisés à Scirpe cespiteux (<i>Trichophorum cespitosum</i>) et Grassette vulgaire (Pinguicula vulgaris)	Trichophoretum cespitosi alpinum Koch 1928	Caricion fuscae	54.451				R	AR	AR	LC	N	
Bas-marais arctico-alpin des sols profonds imbibés sur alluvions ou colluvions à Jonc arctique (<i>Juncus arcticus</i>)	Juncetum arctici (Gams 27) Bressoud 89	Caricion incurvae	54.3		7240-1		R	AR	R	LC	N	
Saulaie arbustive ripicole pionnière à Saule drapé (Salix elaeagnos) et Saule pourpre (Salix purpurea) des alluvions des cours d'eau sub-montagnards des Alpes et du Jura	Salicetum elaeagno - purpureae Sillinger 1933	Salicion incanae	44.112		3240		R	AR	С	LC	N	
Prairie humide des sols paratourbeux acidiclines à Cirse des marais (<i>Cirsium palustre</i>), Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) et/ou Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>)	Cirsio palustris - Juncetum effusi Gallandat 1982	Calthion palustris	37.21				R	С	AR	LC	SN	
Fourré (sub-)alpin mésohygrophile de Saule fétide (<i>Salix foetida</i>) et/ou Saule glauque (<i>Salix caesia</i>)	Salicetum caesio-foetidae BrBl. 67	Salicion lapponi-glaucosericeae	31.6212				AR	С	AR	LC	N	
Herbier amphibie des eaux courantes claires à Mouron aquatique (<i>Veronica anagallisaquatica</i>)	Polygono-Veronicetum annagallidis- aquaticae	Apion nodiflori	22.3	53.142	3290-1		E	R	AR	LC	SN	
Friche graminéenne vivace semi-rudérale sur alluvions, graviers ou sables à Chiendent rampant (<i>Elytrigia repens</i>)	Convolvulo arvensis-Elytrigietum repentis Felföldy 1943	Convolvulo arvensis-Agropyrion repentis	87.1				С	С	С	LC	SN	<u> </u>
Prairie subalpine acidicline mésophile à Fétuque paniculée (<i>Festuca paniculata</i>) et Centaurée uniflore (<i>Centaurea uniflora</i>)	Centaureo uniflorae - Festucetum paniculatae (BrBl 26) Guinochet 38	Festucion variae	36.3312				С	С	С	LC	N	
Pelouse subalpine fraîche des sols décalcifiés en surface à Benoite des montagnes (<i>Geum montanum</i>) et Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>) des Alpes du Sud	Geo montani - Meetum athamanticum Ritter 1969	Nardion strictae	36.311		6230-12		AR	AR	AR	LC	N	3.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00
Végétation fontinale (sub-)alpine des bords de sources et ruisselets des terrains acides à Cardamine amère (<i>Cardamine amara</i>) (sans <i>Saxifraga stellaris</i>)	<i>Cardaminetum amarae</i> Braun-Blanquet 1948	Cardamino amarae-Montion fontanae	54.112				R	R	AR	LC	N	
Megaphorbiaies nitrophiles hygrophiles à Rumex pseudoalpinus	Rumicetum alpini Beger 1922	Rumicion pseudalpini	37.88				AR	С	С	LC	SN	
Communautés herbacées pionnières intraforestières mésoacidiphiles à acidiphiles des sols faiblement azotés	ALLIANCE - Epilobion angustifolii	Epilobion angustifolii										









A.2.4.3. Espèces végétales et animales

A.2.4.3.1. Généralités

Espèces végétales

La zone cartographiée compte 223 espèces végétales. Il s'agit d'espèces typiques des bas-marais tourbeux et fourrés humides des étages montagnard à subalpin, habitats rares en France que l'on rencontre en diversité sur le marais du Bourget, d'où l'originalité du site.

On compte quelques espèces rares pour la Région PACA et pour la France, typiques des bas-marais à caractère tourbeux.

Les gouilles d'eau abritent la très discrète *Utricularia minor*, plante carnivore composée de feuilles en « outres » qui « aspirent » le plancton animal passant à proximité.

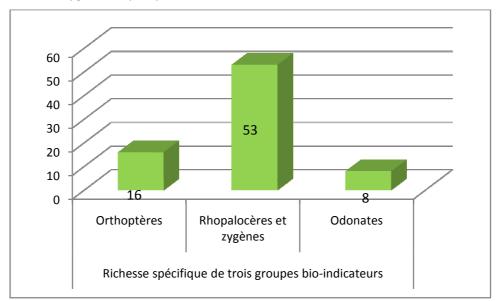
Dans les prairies hygrophiles se rencontre l'aromatique herbe à bison (*Hierochloe odorata*) et de nombreuses orchidées (*Dactylorhiza cruenta, Dactylorhiza incarnata var. hyphaematodes, Dactylorhiza incarnata var. incarnata...*).

La flore arctique est aussi présente : *Juncus arcticus, Trichophorum pumilum*. Le Bouleau glutineux, aux feuilles collantes se rencontre sur le site en faible quantité, il s'agit de la seule station recensée à ce jour pour les Hautes-Alpes.

Le marais est recouvert de quelques communautés bryophytiques. Rappelons que les bryophytes sont méconnues aujourd'hui en France, l'inventaire actuel apporte des connaissances nouvelles dans ce domaine. *Scorpidium cossonii* constitue la toile de fond des zones tourbeuses les plus en eau et *Plagiomnium ellipticum* recouvre abondement les pieds des fourrés de saules.

Invertébrés

Les quatre passages en juin, juillet et août ont permis de recenser 84 espèces dont 16 orthoptères, 53 rhopalocères et zygènes (lépidoptères diurnes) et huit odonates.



Les peuplements d'odonates est peu varié mais de très fort intérêt patrimonial, abritant un cortège typiquement d'altitude dont une espèce rare et en limite d'aire, la Cordulie arctique (Somatochlora arctica).



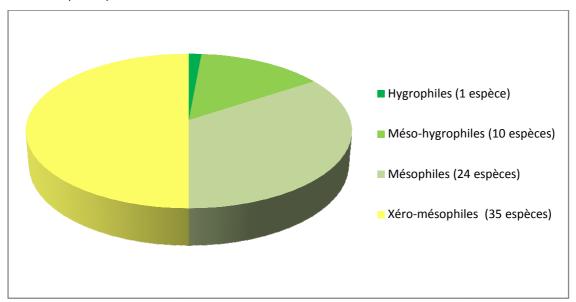






Les peuplements d'orthoptères (16 espèces) sont assez variés et abritent une importante population d'une espèce en régression, le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).

Les peuplements de lépidoptères diurnes sont très variés et de fort intérêt patrimonial, grâce à la présence d'espèces peu communes ou rares, inféodées aux milieux secs et humides.



De façon globale, le site du Bourget est caractérisé par une richesse accentuée par la proximité d'habitats très secs avec la zone humide. Il en est ressorti une forte représentativité des espèces xérophiles au cours de l'inventaire.

A.2.4.3.2. Intérêt patrimonial des espèces et état de conservation des populations

Espèces végétales

Parmi les espèces patrimoniales, six constituent un intérêt majeur pour le site en matière de conservation. En effet il s'agit d'espèces très rares au niveau national et régional, aux populations isolées et de petites dimensions, pour lesquelles le site a une responsabilité forte :

- Carex limosa, est assez commune sur le site et les seules stations des Hautes-Alpes sont connues du Briançonnais. Le marais héberge une belle population, d'un intérêt majeur pour la région
- Carex diandra et Carex curta, sont très rares sur le site et occupent de manière générale que des petites surfaces. Les populations sont isolées et vulnérables dans la Région et dans les Hautes-Alpes où elles ne sont connues que du Briançonnais et Queyras.
- Utricularia minor est une espèce liée aux gouilles tourbeuses est rare sur le site et très rare en région PACA et dans les Hautes-Alpes où elle n'est connue que du Briançonnais.
- *Meesia triquetra* est une espèce des bas marais tourbeux, espèce rarissime connue que de trois stations en région PACA.
- Betula pubescens subsp. glutinosa. Bien que ce dernier ne soit pas protégé et ne constitue pas un enjeu majeur, il est important de noter que le site abrite les principales populations des Hautes-Alpes et une des rares stations des Alpes, c'est à prendre en considération dans la gestion du site.

Carex diandra et Carex curta sont dans un état de conservation défavorable inadéquat du fait de leurs petites populations non connectées. La moindre perturbation du milieu peut entraîner la









disparition de ces espèces du site. Les autres espèces sont dans un état de conservation favorable, et tant que les conditions restent à l'identique, elles se maintiendront sur le site.



Meesia triquetra (en vert clair) ©S.Abdulhak/CBNA



La petite Utriculaire (*Utricularia minor*) ©S.Abdulhak/CBNA

Invertébrés

Neuf espèces d'insectes remarquables ont été recensées sur le marais du Bourget et ses immédiats proches (pelouses plus sèches), ci-dessous sont présentées les cinq d'intérêt patrimonial modéré et fort. :

LA CORDULIE ARCTIQUE

Somatochlora arctica (Zetterstedt, 1840)

Odonates (libellules)

Répartition biogéographique : Boréo-alpine

Statut biologique *sur le site* : Reproduction certaine (individus émergeants)

Présence et abondance sur le site : Les observations de 2012 témoignent que l'espèce est bien représentée, colonisant une grande partie du marais.

Écologie/Habitats: Tourbières acides et alcalines de montagne, suintements tourbeux



©A. Pichard | CEN PACA

LE CHAMOISE DES GLACIERS

Oeneis glacialis (Moll, 1783)

Lépidoptère rhopalocère (papillons de jour)

Répartition biogéographique : Endémique alpin

Statut biologique *sur le site* : Difficile à évaluer car une seule observation

Présence et abondance sur le site : Un seul individu observé Écologie/Habitats : Le Chamoisé alpin affectionne les éboulis et rocailles parsemées de fétuques, ses plantes hôtes (Festuca laevigata), typiquement en bordure des névés.



©S. Bence | CEN PACA









L'HERMITE

Chazara briseis (Linnaeus, 1764)

Lépidoptère rhopalocère (papillons de jour)

Répartition biogéographique : Méditerranéo-asiatique

Statut biologique *sur le site* : Reproduction possible

Présence et abondance sur le site : Population moyenne à importante qui semble occuper quasiment l'ensemble de l'aire favorable.

Écologie/Habitats : Pelouses et landes sèches entre 500 et 1600 mètres (en voie de disparition en plaine)



©S. Bence | CEN PACA

LE PETIT APOLLON ___

Parnassius sacerdos sacerdos (Stichel, 1906) Lépidoptère rhopalocère (papillons de jour)

Répartition biogéographique : endémique alpin

Statut biologique *sur le site* : Reproduction probable

Présence et abondance sur le site : Population de taille moyenne, qui occupe les berges de la Cerveyrette et les écoulements au sein du marais.

Écologie/Habitats: Fréquente les abords des torrents et autres zones humides des étages subalpin et alpin, surtout entre 2000 et 2500 mètres d'altitude. Inféodé au stade larvaire au Saxifrage faux-aïzoon (Saxifraga aizoides).



©S. Bence | CEN PACA

LE CRIQUET ENSANGLANTE

Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)

Ordre des orthoptères (criquets, sauterelles, grillons)

Répartition biogéographique : eurosibérienne. Disparu des plaines, il ne fréquente plus que les massifs montagneux dans le sud de la France.

Statut biologique *sur le site* : Reproduction certaine

Abondance sur le site : Population assez importante qui colonise l'ensemble de son habitat favorable : bord de marais.

Écologie/Habitats: Espèce exigeante en régression depuis plusieurs décennies en Europe. Le Criquet ensanglanté fréquente les milieux marécageux correspondant à un milieu terrestre régulièrement inondé et couvert d'une strate herbacée haute.



©S. Bence | CEN PACA









Carte 10 : Localisation de la flore vasculaire d'intérêt patrimonial sur le site du marais du Bourget

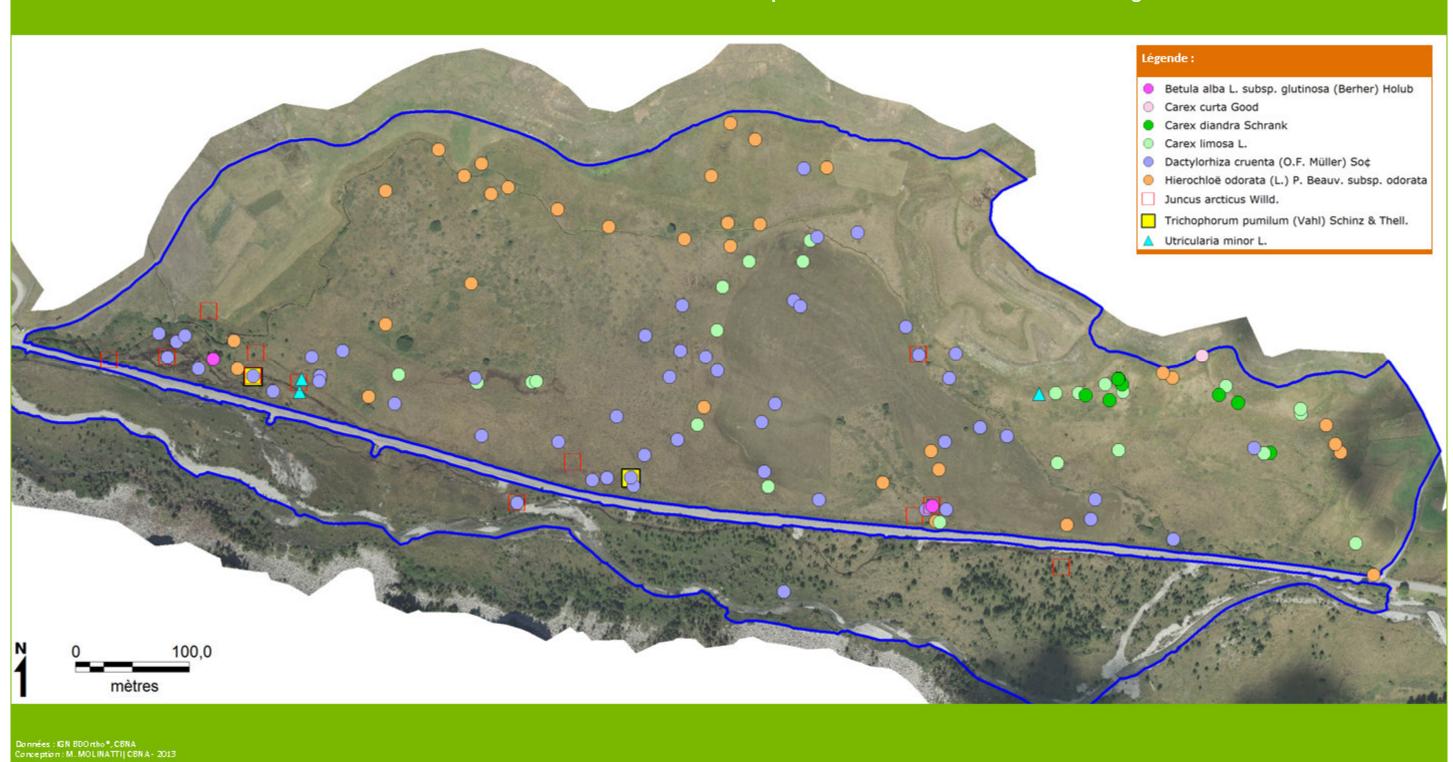










Tableau 3 : Synthèse des critères de définition et de hiérarchisation de l'intérêt patrimonial et de l'état de conservation des espèces remarquables du site du Marais du Bourget

		Statut de protection ⁽¹⁾ Statut de conservation ⁽²⁾		Statut de conservation ⁽²⁾	Niv	eau de rep	résentati	vité ⁽³⁾	(^)	Habita Anda	Dussians	État de					
Nom français	Nom latin	DH	N.	R.	D.	LRN	LRR	LRD	Autres critères	Site	Rég. Biogéo	PACA	Fce	Intérêt Patrimonial	Habitat de l'espèce(4)	Pressions Menaces(5)	conservation(6)
Flore																	
Bryophytes																	
	Meesia triquetra (L. ex Jolycl.) Ångstr.								Espèce très rare en France, seulement 3 stations connues en PACA : Bourget, Vars, Lauzet-Ubaye	R	RR	RR	RR	Fort	Bon	Faibles	Α
Vasculaire																	
Laîche blanchâtre	Carex curta Good			Χ						RR	R	RR	PC	Fort	Moyen	Faibles	В
Laîche à tige arrondie	Carex diandra Schrank			Χ						RR	RR	RR	RR	Fort	Moyen	Faibles	В
Laîche des tourbières - Laîche des bourbiers	Carex limosa L.		Х							AC	R	RR	RR	Fort	Bon	Faibles	А
Petite Utriculaire - Utriculaire fluette	Utricularia minor L.			Χ						R	RR	RR	RR	Fort	Bon	Faibles	А
Bouleau glutineux	Betula alba L. subsp. glutinosa (Berher) Holub			Х					Seule station recensée à ce jour pour les Hautes-Alpes	R	RR	RR	RR	Moyen	Bon	Faibles	А
Scirpe nain	Trichophorum pumilum (Vahl) Schinz & Thell.		Х							PC	RR	RR	RR	Moyen	Bon	Faibles	А
Hiérochloé odorante	Hierochloë odorata (L.) P. Beauv. subsp. odorata		х		Х	VU	Х	х		AC	R	RR	RR	Moyen	Bon	Faibles	А
Orchis couleur de sang - Orchis sanglant	Dactylorhiza cruenta (O.F. Müller) So¢			Х						R	R	R	RR	Faible	Bon	Faibles	Α
Jonc arctique	Juncus arcticus Willd.			Χ	Χ	NT	Х	Χ		PC	R	R	RR	Faible	Bon	Faibles	Α
Invertébrés																	
Odonates													2				
Cordulie arctique	Somatochlora arctica					VU			Localisée dans les Alpes, rare en région PACA	С	R	R	R	Fort	Bon	Faibles	Α
Sympétrum jaune d'or	Sympetrum flaveolum									PC	PC	PC	PC	Faible	Bon	Faibles	Α
Lépidoptères																	
Sympétrum jaune d'or	Sympetrum flaveolum									PC	PC	PC	PC	Faible	Bon	Faibles	Α
Hermite	Chazara briseis					VU			En très forte régression mis à part dans les Alpes internes	С	AC	R	R	Moyen	Bon	Faibles	Α
Chamoisé des glaciers	Oeneis glacialis								Endémique alpin	R	PC	R	R	Moyen	Bon	Faibles	Α
Petit apollon	Parnassius sacerdos	IV	Х						Endémique alpin	AC	AC	R	R	Moyen	Bon	Faibles	Α
Damier de la succise	Euphydryas aurinia	11	Х							AC	PC à AC	AC	PC	Faible	Bon	Faibles	NE
Apollon	Parnassius apollo	IV	Х							AC	С	PC	PC	Faible	Bon	Faibles	Α
Azuré du mélilot	Polyommatus dorylas					NT				AC	R	PC	PC	Faible	Bon	Faibles	NE
Orthoptères		ē						.i.			ā	···	Ŧ				ē
Criquet ensanglanté	Stethophyma grossum					NT			En régression	СС	AC	PC	PC	Moyen	Bon	Faibles	А

⁽¹⁾ Statut de Protection de l'espèce :

DH=Directive Européenne Habitat-Faune-Flore (N= numéro d'annexe)
N.=Protection Nationale / R.=Protection Régionale / D.=Protection Départementale (X=oui)

(2) Statut de conservation de l'espèce :

LRN=Liste Rouge Nationale / LRR=Liste Rouge Régionale / LRD=Liste Rouge départementale (CR=En danger critique d'extinction / EN= En danger / VU=Vulnérable / R=Rare / NT=Quasi menacé)

(3) Représentativité de l'espèce à différentes échelles :

Site = Site d'étude / Rég. Biogéo = Petite région Biogéographique (d'après CEMAGREF, 1992) / PACA = Région PACA/ Fce = France RR: très rare / R: rare / PC: peu commun / AC: assez commun / C: commun / CC: très commun / NE: non évaluable

Bon = surface d'habitat approprié suffisamment grande (au moins stable) ET qualité appropriée pour maintien de l'espèce Moyen = surface d'habitat pas suffisamment grande OU qualité ne permet pas le maintien de l'espèce Dégradé = surface d'habitat pas suffisamment grande ET qualité ne permet pas le maintien de l'espèce

(5) Importance des menaces et/ou pressions subies par l'espèce sur le site

Faibles = L'espèce n'est pas sous l'influence significative de pressions ou de menaces. Sa survie à long terme paraît assurée Modérées = L'espèce est sous l'influence de pressions ou menaces. Sa survie à long terme ne paraît pas menacée Fortes = L'espèce est sous l'influence de graves pressions ou menaces : viabilité à long terme en danger

⁽⁶⁾ État de conservation des populations d'espèces au sein du site

A = Favorable

B = Défavorable inadéquat (état "moyen" : pas complètement satisfaisant, mais pas encore trop problématique et surtout réversible)

C = Défavorable mauvais

NE = Non évaluable (pas assez d'informations)

⁽⁴⁾ État de l'habitat occupé par l'espèce sur le site :







A.3. Cadre socio-économique

A.3.1. Régime foncier

Le dernier bilan foncier de la plaine du Bourget a été réalisé dans le plan de gestion rédigé en 2007. Depuis, l'aspect foncier n'a guère changé. Il est marqué par un morcellement parcellaire important ; un nombre élevé de propriétaires, dont beaucoup ne résident plus dans le Briançonnais ; et une assez forte représentation des indivisions et des usufruits.

Ainsi, plus de 280 parcelles sont incluses ou intersectées par la zone de 23 hectares constituant la zone humide du marais du Bourget étudiée en 2012.

Dans le cadre du programme « Life tourbière » (1998-1999), une importante animation foncière a été menée. Elle a permis de conventionner sur presque une quinzaine d'hectares avec des propriétaires privés et la commune. Ce résultat ne permet pas de disposer d'unités de gestion suffisantes du fait de la grande dispersion de ces parcelles dans le marais. En outre, ces conventions avaient une durée de 10 ans et non pour le moment pas été reconduites officiellement.

Suite à la rédaction du plan de gestion de 2007, l'action foncière est opportuniste ou via une veille en partenariat avec la SAFER 05. Par ce biais, en 2012, huit parcelles sont devenues propriété du CEN, pour une superficie de 46 ares.

Tableau 4 : Données foncières relatives au site du marais du Bourget Parcelles incluses ou interceptées par le périmètre étudié en 2012 (*Cf.* Carte 11)

En orange : parcelle sous convention de gestion avec le CEN PACA /

En vert : parcelle sous maitrise foncière CEN PACA

N° Section parcelle	Surface (m²)	
C0543	1860	
C0544	84	
C0545	392	
C1160	805	
C1164	378	
C1227	467	
C1230	106	
C1231	150	
C1232	122	
C1233	220	
C1234	381	
C1235	159	
C1236	130	
C1238	727	
C1239	782	
C1240	653	
C1241	178	
C1242	110	

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1243	140
C1244	166
C1245	220
C1246	289
C1247	418
C1248	420
C1249	238
C1250	287
C1251	250
C1252	334
C1253	315
C1254	399
C1255	616
C1256	19
C1257	20
C1258	32
C1259	39
C1260	72

Section parcelle	Surface (m²)
C1261	420
C1262	158
C1263	896
C1264	62
C1265	85
C1266	1070
C1267	1826
C1268	274
C1269	414
C1270	582
C1271	784
C1272	837
C1273	809
C1274	919
C1275	337
C1276	336
C1277	1373
C1278	1275

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1279	840
C1280	1554
C1281	1318
C1282	1102
C1283	1528
C1284	754
C1285	742
C1286	1369
C1287	1253
C1288	2846
C1289	1411
C1290	2887
C1291	606
C1292	649
C1293	1432
C1294	1419
C1295	1365
C1296	1920

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1297	654
C1298	1020
C1299	5564
C1300	1645
C1301	835
C1302	858
C1303	596
C1304	596
C1305	1065
C1306	1208
C1307	1246
C1308	888
C1309	928
C1310	968
C1311	2940
C1312	1275
C1313	1595
C1314	280









N°		
Section	Surface (m²)	
parcelle	(111-)	
C1315	233	
C1316	133	
C1317	1300	
C1322	6075	
C1323	2692	
C1324	745	
C1325	3077	
C1326	642	
C1327	851	
C1328	826	
C1329	740	
C1330	636	
C1331	1332	
C1332	1289	
C1333	2364	
C1334	1721	
C1335	1860	
C1336	1386	
C1337	1266	
C1338	1440	
C1339	1125	
C1340	1138	
C1341	214	
C1342	542	
C1343	821	
C1344	831	
C1345	1411	
C1346	620	
C1347	843	
C1348	980	
C1349	353	
C1350	217	
C1351	247	
C1352	2458	
C1353	522	
C1354	558	
C1355	627	
C1356	1663	
C1357	470	
C1358	488	
C1359	893	

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1360	1369
C1361	1506
C1362	402
C1363	379
C1364	375
C1365	2433
C1366	1348
C1367	497
C1368	1000
C1369	540
C1370	742
C1371	1176
C1372	929
C1373	1377
C1374	382
C1375	905
C1376	537
C1377	497
C1378	421
C1379	510
C1392	2688
C1394	1418
C1645	890
C1646	1555
C1647	900
C1648	985
C1649	2276
C1650	1115
C1653	268
C1662	875
C1663	1049
C1664	1194
C1665	245
C1666	912
C1667	754
C1668	921
C1669	36
C1672	116
C1673	698
C1674	532

N° Section	Surface
parcelle	(m²)
C1678	104
C1679	547
C1680	620
C1681	1459
C1682	1140
C1683	1372
C1684	1040
C1685	787
C1686	654
C1687	94
C1692	728
C1693	202
C1702	1412
C1703	498
C1704	1476
C1705	935
C1706	930
C1707	594
C1708	504
C1709	1296
C1710	1316
C1711	1539
C1712	1248
C1713	1028
C1714	1540
C1715	698
C1716	528
C1717	645
C1718	850
C1719	2068
C1720	1081
C1721	511
C1722	2114
C1723	917
C1724	2354
C1725	1537
C1725	5377
C1727	213
C1727	410
C1729	370

C1730

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1731	396
C1732	838
C1733	725
C1734	312
C1735	82
C1736	258
C1737	538
C1739	638
C1740	1098
C1741	475
C1742	136
C1743	395
C1744	549
C1745	1150
C1746	577
C1747	146
C1748	150
C1749	585
C1750	901
C1751	201
C1752	52
C1753	1116
C1754	949
C1761	1442
C1762	292
C1763	297
C1764	2410
C1765	909
C1780	392
C1781	292
C1782	883
C1783	695
C1784	1421
C1785	772
C1786	1511
C1787	4043
C1788	4367
C1789	2467
C1790	2805
C1791	1819
C1792	1283

N° Section parcelle	Surface (m²)
C1793	993
C1794	931
C1795	710
C1796	1356
C1876	205
C1921	80
C1922	109
C1923	40
C1924	39
C1925	35
C1927	221
C1929	42
C1930	35
C1931	24
C1932	90
C1933	147
C1934	63
C1935	70
C1936	57
C1939	65
C1940	65
C1941	64
C1942	205
C1943	102
C1944	103
C1945	195
C1946	97
C1947	98

C1675

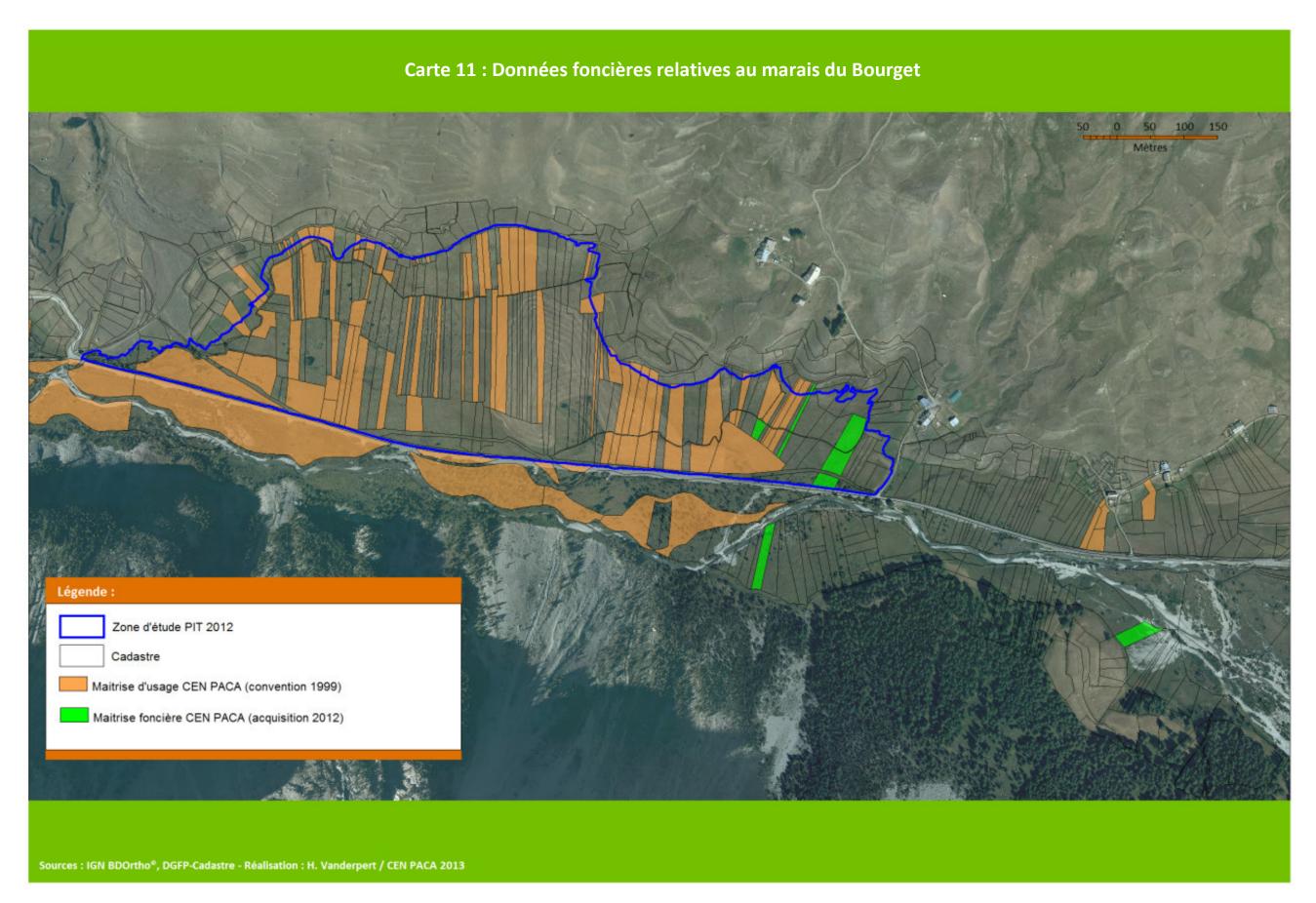
84



















A.3.2. Activités socio-économiques et infrastructures

A.3.2.1. Infrastructures

A.3.2.1.1. Route et chemins

L'accès en voiture au marais du Bourget se fait par le chemin départemental CD89T, en partie goudronné, en provenance de Cervières jusqu'au cul de sac du hameau des Fonds. Cette route permet le croisement de deux véhicules. Elle sépare le marais du Bourget, au nord, de la zone de divagation de la Cerveyrette, au sud.

Le marais est ceinturé au nord par l'ancien chemin communal « le chemin de l'Aigalans », praticable principalement à pied.

Quelques pistes permettent l'accès aux différents hameaux. Celle allant aux Hugues, limite la zone étudiée dans la présente étude.

Enfin, il y a plusieurs petits sentiers ou sentes, parfois difficilement repérables utilisés par les promeneurs.

A.3.2.1.2. Parking

Il existe un parking, point de départ de randonnées sur le Chenaillet, signalé sur les cartes IGN TOP 25, qui permet de se garer à l'extrémité ouest du marais du Bourget.

Plusieurs « épis » existent au bord du CD89T où il est possible de s'arrêter à 2 voitures, ce ne sont pas des places officielles, mais elles sont souvent occupées par les pécheurs ou promeneurs.

Plus à l'est, en face du hameau du Bourget, côté Cerveyrette, un espace est utilisé comme parking par les promeneurs. Ce secteur est fréquemment utilisé comme aire de camping sauvage en été.

A.3.2.1.3. Bâtis

La vallée de la Cerveyrette possède un patrimoine bâti traditionnel datant du XVIIIe siècle, avec plusieurs hameaux de chalets et chapelles d'alpage.



Chapelle de la Chau ©H. Vanderpert | CEN PACA

La plupart ont été rénovés et sont utilisés comme en estive par les exploitants locaux ou comme résidence secondaire par des vacanciers.

Aux alentours du marais du Bourget, en remontant la vallée, on rencontre les hameaux de :

- la Chau (4 groupes de bâtiments et 1 chapelle);
- le Rif tord (2 groupes bâtiments);
- les Hugues (1 groupe de bâtiments);
- et enfin du Cabot et Bourget (1 chapelle et 7 maisons d'alpage environ).

A.3.2.2. Activités agricoles

La fauche et le pastoralisme sont présents sur ce site depuis plus de deux siècles. Le paysage actuel du marais du Bourget, plaine ouverte, est en grande partie dû à ces activités. Après des déboisements importants, dès le XVIIème siècle, pour alimenter en bois d'œuvre et en bois de chauffage les forts de Briançon, la fauche et le pâturage ont permis d'entretenir le milieu prairial.









Dans la première moitié du siècle, une grande partie du marais du Bourget était fauchée. Les difficultés d'accès et de déplacement du matériel agricole sur les parcelles humides et la faible qualité fourragère de la végétation du marais ont conduit au délaissement progressif de son exploitation.

En 2012, les activités de fauches ont principalement cours en rive droite de la Cerveyrette, sur les versants secs dominants le marais.

Actuellement, sur le marais en lui-même, les activités de fauche et de pâture se limitent à :

- un pâturage d'automne équins durant 15 jours (15 bêtes : juments et jeunes)
- une fauche partielle les années favorables sur environ 5 ha (depuis 2003)

Les chevaux appartiennent au GAEC du Lasseron (F. et F. Brunet), ils viennent sur ce secteur d'alpage depuis 1976.

La fauche est assurée par quatre exploitants :

- Le GAEC du Lasseron, M. Maillet et M. Faure-Gignoux s'associent pour faucher, andainer et botteler leurs parcelles.
- Une autre petite partie du marais est fauchée par J.-P. Brunet.

Compte tenu de l'aléa climatique et des possibilités annuelles de fauches sur le marais, mais aussi du contexte foncier, il est difficile de faire contractualiser des MAET aux exploitants.

A.3.2.3. Activités nature et tourisme

En période hivernale la plaine du Bourget est parcourue par des pistes de ski de fond qui conduisent aux « Fonds » de Cervières et qui forment une boucle de 8 kilomètres dans la plaine en empruntant le CD89T et la zone de divagation de la Cerveyrette. Cette portion est entretenue par un débroussaillage manuel et des passerelles permettent un franchissement de la Cerveyrette en plusieurs points. Un point d'accueil se trouve au bord du CD89T, au niveau du hameau de la Chau.

En période estivale le CD89T est emprunté par les automobiles afin d'accéder au hameau des Fonds. Plusieurs sentiers de randonnée, dont le chemin communal (le chemin de l'Aigalans) qui ceinture le marais du Bourget par le nord, partent du parking de la Chau.

La création d'un sentier de découverte pédestre de la plaine du Bourget avait été initiée en 2002 par la pose de petits passages sur caillebotis entre le verrou des Aittes et Chérouges ainsi que sur le sentier de l'Aigalans (au niveau des Hugues). Ce projet avait été abandonné suite à un changement de conseil municipal.









A.4. Enjeux du site

A.4.1. Enjeux de conservation

Les habitats tourbeux de transition et espèces associées

Le marais du Bourget est un des plus vastes ensemble tourbeux du Briançonnais, et au delà, des Alpes-du-Sud. A l'instar de la mousse *Meesia triquetra*, ces milieux de bas-marais pré-tourbeux accueillent des cortèges floristiques et faunistiques d'altitude rarissimes, en bon état de conservation. Leur conservation dépend fortement du régime hydrologique du marais. Il est toutefois difficile d'y mettre en place des actions de gestion compte tenu du morcellement du foncier.

Les prairies humides, la fauche et le pâturage

La reprise de la fauche sur les secteurs moyennement humides en 2003 est un plus indéniable qui répond aux objectifs de conservation de la biodiversité sur le marais du Bourget. Il faut donc encourager le maintien de la fauche tout en veillant à ne pas augmenter, par le drainage, les surfaces fauchables au détriment des secteurs naturellement engorgés qui abritent les espèces les plus rares. En outre, bien qu'en bon état de conservation, la présence et l'abondance de certains papillons et orthoptères pourront être influencées par les pratiques de fauche sur le marais.

A.4.2. Enjeux pédagogiques et socioculturels

La valorisation du patrimoine naturel, paysager et historique

Le marais du Bourget ne dispose pas d'équipements de découverte. Pour autant l'intérêt pédagogique de la plaine du Bourget est indéniable (géologie, histoire de la formation du marais, spécificités des espèces végétales et animales, bâtis d'alpage, activités de fauche et pastoralisme...). Cette valorisation ne devra pas conduire à une augmentation des infrastructures et la fréquentation du site, mais à l'utilisation des aménagements existants pour une meilleur lisibilité et compréhension du marais.

A.4.3. Enjeux de connaissance et savoirs

Les groupes biologiques discrets des habitats tourbeux et marécageux

Les bryophytes (=les mousses), les mollusques ou encore les coléoptères sont une partie du patrimoine naturel encore peu connue, avec très peu de spécialistes. Ces organismes peuvent avoir des exigences écologiques très élevées et coloniser des micro-habitats. La variabilité du taux d'humidité et du couvert végétal rencontré sur le marais induit une originalité des cortèges d'espèces dont la connaissance mériterait d'être affinée.

Les liens avec la Cerveyrette

Le marais du Bourget s'insère dans la vallée de la Cerveyrette et est interconnecté au torrent et sa zone de divagation. Le plan de gestion rédigé par le CEN PACA en 2007 s'intéressait à toute la plaine. Il serait donc opportun d'avoir le même niveau de connaissance sur le marais et sur la zone de divagation de la Cerveyrette, en particulier sur les habitats, la flore et l'entomofaune.









Section B - Gestion du site









B.1. Evaluation de la gestion existante

Comme déjà évoqué précédemment, le marais du Bourget a fait l'objet d'un plan de gestion plus global pour la période 2008-2012. Cette partie vise donc à dresser le bilan des objectifs et opérations proposés il y 5 ans, sur le marais.

Les objectifs toujours d'actualité et opérations non réalisées ou à poursuivre seront ensuite repris dans le présent plan.

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion 2008-2012	Commentaire	Opérations	Code	Réalisation – Reconduction – Suppression de l'opération
	1.1. Connaître le contexte hydrogéologique et les circulations d'eau.		Carte piézométrique, levé topographique.		Réalisée : Le travail de stage réalisé en 2012 par l'Université de Savoie a permis de répondre pour
	1.2. Connaître l'influence de la Taillat sur l'hydromorphie du site.	La Taillat semble par endroit manifester un enfoncement important (1m). Il s'agit ici d'évaluer l'effet que cela peut avoir sur les milieux environnants.	Suivi piézométrique de part et d'autre de la Taillat (Etude du fonctionnement hydrogéologique)	SE2	partie à ces éléments. Le marais ne semble pas s'assécher aux abords de la Taillat. à poursuivre II serait intéressant de réaliser un suivi piézométrique du marais et du profil en long
·			Suivre le profil en long de la Taillat.	SE2	de la Taillat.
Assurer la conservation	1.3. Laisser évoluer les tourbières de transition les plus typiques.	Ces milieux ne nécessitent pas de gestion particulière.	Ne pas intervenir.	TE1a	Réalisée et à poursuivre, non intervention
des habitats et des espèces patrimoniales des zones	des habitats et des espèces	En absence de capacité de rajeunissement du milieu par la Cerveyrette il s'agit d'expérimenter localement le décapage de surface afin	Définition et localisation de zones expérimentales (proximité de la nappe)	SE3	A supprimer, ces opérations n'ont pas étréalisées et ne semblent pas prioritaires. Elles ne seront pas reconduites dans le nouveau plan où le volonté est de laisser le milieu évolue
tourbeuses			Expérimentation de décapage et/ou de réhydratation.	TU1	
		de favoriser Carex limosa et Carex diandra.	Suivi de la colonisation des placettes expérimentales par la végétation.	SE4	naturellement. Un suivi de ces espèces est à privilégier.
	1.5. Entretenir les secteurs moyennement humides afin de favoriser la diversité floristique et	Les secteurs moyennement humides (faciès à molinie) sont les plus sensibles à l'embroussaillement et pour lesquels un entretien par la fauche est le plus	Fauche par les agriculteurs intéressés (restauration par broyage au préalable si nécessaire).	TE2	Réalisée et à poursuivre , difficile à valoriser (MAET) compte tenu de la complexité du foncier.
	limiter l'embroussaillement.	adapté.	Accompagnement des agriculteurs.	PI1	Réalisée et à poursuivre par le PNRQ









Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion 2008-2012	Commentaire	Opérations	Code	Réalisation – Reconduction – Suppression de l'opération
					·
			Suivi de la végétation (comparaison entre zones fauchées et non fauchées).	SE5	Réalisée puis arrêtée car la fauche sur le secteur suivi a cessé + changement de protocole. A mettre en place sur le marais en accord avec les exploitants et avec un protocole robuste.
			Expérimentation du pâturage équin	TE3	Réalisée et à poursuivre , non intervention, les chevaux viennent naturellement pâturer à l'automne.
	1.6. Suivre la dynamique des milieux et des espèces.	Doit permettre de mesurer l'évolution globale des espèces patrimoniales et des milieux.	Suivi par mailles de la flore patrimoniale (C. limosa, C. canescens, C. diandra, Hierochloe odorata, Juncus arcticus).	SE6a	Réalisée: Etat des lieux en 2006-2007 à poursuivre au bout de 10 ans, compte-tenu de la lourdeur du protocole mis en place. A intégrer dans les réflexions du Réseau Conservation de la Flore.
			Suivi photographique au sol de la dynamique ligneuse.	SE7a	Non réalisée, à faire
	1.7. Poursuivre la maîtrise foncière	Permet une protection à long terme et facilite la gestion.	Veille foncière avec la SAFER.	AD1	Réalisée et à poursuivre – Acquisition de 8 parcelles en 2012
	4.1. Inventorier les lépidoptères		Prospections de terrain.	SE11	Réalisée (2012)
4) Améliorer les connaissances	4.2. Inventorier les orthoptères	Permet la prise en compte des différents enjeux biologiques dans la gestion.	Prospections de terrain.	SE11	Réalisée (2012)
	4.3. Inventorier les coléoptères		Prospections de terrain.	SE11	Non réalisée, à faire
	5.1. Assurer la mise en place des opérations par la concertation avec la commune, les propriétaires et les agriculteurs.	Permet d'associer et d'informer les acteurs locaux.	Animation locale.	PI3	Réalisé et à poursuivre
5) Informer, et porter à connaissances sur le patrimoine naturel	5.2. Poursuivre la diffusion de la « lettre des sagnes ».	Permet d'informer les propriétaires et acteurs locaux.	Diffusion de un n° par an.	PI4	La lettre des Sagnes a cessé d'être diffusée. Une lettre d'informations sur les zones humides des Alpes-du-Sud sera surement réalisée dans le cadre de l'animation territoriale ZH (CEN PACA).
	5.3. Etudier la possibilité de réaliser le sentier et définir le contenu pédagogique.	Porter à connaissance auprès du grand public.	Lancement de la réflexion avec la commune.	PI5	Réalisé et à poursuivre – en cours de réalisation (Natura 2000 - PNRQ, commune, CEN PACA, habitants, CPIE)









B.2. Objectifs de gestion

Les objectifs de gestion découlent des enjeux identifiés à la fin du diagnostic du site (Cf. A.4 Enjeux du site, p. 33) et reprennent bien évidemment ceux du précédent plan de gestion.

NB: Pour mémoire et plus de lisibilité, leur ancien n° sera mentionné entre parenthèses. Ils peuvent ne plus apparaître dans le même ordre ou avec le même intitulé en ayant été inséré dans une catégorie du plan: enjeux de conservation, enjeux pédagogiques et socioéconomiques ou enjeux de connaissances.

Globalement, le marais est de mieux en mieux connus. Il est dans un état de conservation très satisfaisant. Les objectifs de gestion viseront donc principalement :

- à maintenir la qualité exceptionnelle des milieux, par sécurisation foncière et un encouragement des pratiques de fauche en accord avec les enjeux naturels ;
- à suivre l'hydromorphie des milieux ;
- une valorisation du marais en local.

EN	ENJEUX DE CONSERVATION			
Ob	jectifs à long terme	Obj	ectifs du plan	
	(1) Assumed to separation does	C11	(1.1 - 1.2) Avoir une meilleure connaissance de l'hydrologie du marais	
C1	(1) Assurer la conservation des habitats et des espèces patrimoniales des zones tourbeuses	C12	(1.3 - 1.6) Privilégier la non-intervention sur les zones tourbeuses et les gouilles	
	des zones tourbeuses	C13	(1.7) Poursuivre la maitrise foncière ou d'usage	
C2	Favoriser la diversité biologique des prairies humides	C21	(1.5) Renforcer le bon équilibre entre les pratiques de fauches et le maintien de la richesse biologique des prairies humides	
EN	JEUX PEDAGOGIQUES ET SOCIOECONO	оміа	UES	
Ob	jectifs à long terme	Obj	ectifs du plan	
D1	(5)Valoriser et informer sur le	P11	(5.1) Associer les acteurs locaux aux opérations du plan de gestion	
P1	patrimoine naturel, paysager et historique	P12	(5.3) Etudier la possibilité de réaliser un sentier de valorisation autour du marais	
EN	JEUX DE CONNAISANCE			
Ob	Objectifs à long terme Objectifs du plan			
N1	(4) Améliorer les connaissances sur des groupes biologiques peu connus	N11	Mieux connaitre les cortèges de mousses, de mollusques et de (4.3) coléoptères du marais	
N2	Avoir un niveau de connaissance homogène sur l'ensemble de la vallée de la Cerveyrette	N21	Mette à jour les connaissances de la zone de divagation de la Cerveyrette	









B.3. Opérations de gestion

B.3.1. Définition des opérations

Objectif à long terme - C1

Assurer la conservation des habitats et des espèces patrimoniales des zones tourbeuses

Le marais du Bourget est une des plus remarquables zones humides de PACA et est considéré en bon état de conservation. L'hydrologie est l'élément majeur de maintien de ces zones tourbeuses de transition. Pour le moment, le contexte foncier apparait comme un frein pour une gestion globale du marais.

Objectif du plan - C11 Avoir une meilleure connaissance de l'hydrologie du marais

L'hydrologie est un élément indispensable à connaître pour comprendre le fonctionnement du marais. Sa conservation dépend du maintien d'un niveau d'humidité édaphique élevé.

Opérations

	Mettre en place un suivi	Installer des enregistreurs automatiques de niveau d'eau
C11.a	des niveaux d'eau sur le	pour suivre l'évolution des niveaux de nappes à moyen et
C11.a	marais et ses abords	long termes, permettant de déceler des variations mettant
		en danger la pérennité du marais
C11.b	Réaliser un profil en long	Faire intervenir un géomètre pour la réalisation du profil
CII.b	de la Taillat	en long

Objectif du plan - C12 Privilégier la non-intervention sur les zones tourbeuses et les gouilles

Les tourbières de transition sont des habitats naturels à évolution très lente ne nécessitant pas de gestion particulière. Compte tenu de la séparation physique entre la Cerveyrette et le marais du Bourget, il n'y a plus de capacité de rajeunissement du milieu. Il est donc privilégié, dans un premier temps, de suivre l'évolution de ces milieux avant toute intervention.

C12.a	Laisser évoluer naturellement les tourbières de transition	Pas d'intervention de gestion du milieu
C12.b	Mise en place d'un suivi des gouilles et des tremblants	- Réaliser une évaluation quinquennale ou décennale de la surface des habitats concernés par réactualisation de la cartographie d'habitats - Continuer le suivi par maille des espèces végétales patrimoniales caractéristiques de ses habitats: Carex limosa, Carex diandra, Utricularia minor et Trichophorum alpinum (à réaliser en 2016 sur le terrain – essayer une mise à jour sur SIG d'après données SILENE entre 2006 et 2013)









Objectif du plan - C13 Poursuivre la maitrise foncière ou d'usage

Un gros travail sur le foncier a été initié lors d'un programme Life en 1998, aboutissant à la signature de plusieurs conventions de maitrise des usages par le CEN et la commune, valable 10 ans. Depuis, le CEN PACA assure une veille par le biais de la SAFER. Il s'agit donc de poursuivre cette veille pour l'acquisition de nouvelles parcelles et de renouveler les conventions de gestion existantes.

Opérations

C13.a	Assurer une veille foncière sur les parcelles du marais et l'ensemble des ZH alentour	Etre au courant des transactions foncières en poursuivant notamment la veille foncière avec la SAFER
C13.b	Acquisition des parcelles de ZH par un organisme de gestion des espaces naturels	Acheter des parcelles en vue d'en assurer une gestion pérenne et favorable à la conservation des milieux
C13.c	Réactiver les conventions d'usages existantes	Relancer les propriétaires ayant signés des conventions lors du Life Tourbière (1998) pour pérenniser les usages, voire engager des transactions foncières

Objectif à long terme – C2 Favoriser la diversité biologique des prairies humides

Le marais n'avait pas été fauché depuis 50 ans lors du broyage de ligneux de 2003 par un agriculteur local. La reprise de la fauche est donc à encourager pour favoriser la diversité biologique en évitant bien évidement le drainage.

Objectif du plan – C21 Renforcer le bon équilibre entre les pratiques de fauches ou de pâture et le maintien de la richesse biologique des prairies humides

La pratique de la fauche en montagne est souvent peu rentable pour les exploitants. En zone humide de montagne, elle est encore plus complexe car impossible certaines années du fait de l'engorgement des sols. La fauche dans les zone humide de montagne est donc assez subtile, elle ne doit concerner que les sols les moins engorgés où elle permet alors de limiter l'envahissement par les ligneux. Le drainage est à proscrire, même dans une optique d'augmentation des surfaces de fauche.

C21.a	Eviter le drainage des prairies humides	Assurer une veille et une sensibilisation des exploitants pour empêcher le drainage du marais
C21.b	Encourager la fauche des zones prairies à humidité modéré (prairie à molinie)	Accompagner les exploitants pour la contractualisation de MAET
C21.c	Evaluer le lien entre fauche et biodiversité	Mettre en place un suivi comparatif entre zones fauchées et non fauchées (flore et insectes)
C21.d	Suivi de la dynamique ligneuse	Suivi par photographies aériennes et photos au sol
C21.e	Suivi de la richesse floristique	Continuer le suivi par maille des espèces végétales patrimoniales (à réaliser en 2016 sur le terrain – essayer une mise à jour sur SIG d'après données SILENE entre 2006 et 2013) A intégrer dans les réflexions du Réseau Conservation de la Flore.









Objectif à long terme - P1 Valoriser et informer sur le patrimoine naturel, paysager et historique

En accord avec la commune et les objectifs du site Natura 2000, cette valorisation ne devra pas conduire à une augmentation des infrastructures et la fréquentation du site mais à l'utilisation des aménagements existants pour une meilleure compréhension du marais et l'accueil du public.

Objectif du plan – P11 Associer les acteurs locaux aux opérations du plan de gestion

L'implication des habitants, des exploitants et de la commune de Cervières est très importante pour le succès de la conservation de ce marais. Le CEN PACA et le PNR Queyras sont là pour instiguer, participer ou animer les réflexions en faveurs du marais.

Opérations

D11 a	Assurer et participer à l'animation locale	Remettre en place un comité de gestion avec au moins une réunion annuelle pour faire état des actions réalisées ou à
F11.6	1 ammation locale	programmer

Objectif du plan - P12 Etudier la possibilité de réaliser un sentier de valorisation autour du marais

Le projet de réalisation d'un sentier de découverte du marais du Bourget existe depuis plusieurs années. Le respect du milieu naturel et de ses composantes passe avant tout par l'information et la sensibilisation du grand public afin qu'il comprenne pourquoi on protège ou aménage un site naturel.

Operation	0113	
P12.a	Définition du tracé du sentier	Définir un cheminement pour une découverte optimale du marais, en privilégiant une ou plusieurs boucles de promenade
	Réalisation de contenus	Définir des contenus intégrants la richesse du patrimoine
P12.b	pédagogiques de	naturel, paysager, historique et l'importance de la fauche
	sensibilisation	dans ce contexte de marais d'altitude
	Pose de signalétiques et	Mettre en place une signalétique afin d'éviter la divagation
P12.c	d'identification du tracé	du public, les éventuels conflits avec les exploitants et la
		préservation des habitats naturels les plus sensibles
	Mise en place	Préserver les milieux les plus sensibles et rendre meilleur
P12.d	d'aménagements légers et	l'accueil du public via des passerelles ou des passages sur
	réparation de l'existant	caillebotis









Objectif à long terme - N1 Améliorer les connaissances sur des groupes biologiques peu connus

La variabilité du taux d'humidité et du couvert végétal rencontré sur le marais induit une originalité des cortèges d'espèces dont la connaissance mériterait d'être affinée.

Objectif du plan - N11

Mieux connaître les cortèges de mousses, de mollusques et de coléoptères du marais

Ces peuplements revêtent potentiellement un intérêt patrimonial dans ce contexte exceptionnel de marais avec des zones tourbeuses en transition, rarissimes en PACA.

Opérations

•		
	Réaliser des compléments	Compléter les inventaires bryologiques sur le marais car il
N11.a	inventaires sur les	existe surement des espèces patrimoniales
	mousses	supplémentaires à découvrir
	Réaliser des inventaires	Réaliser le premier inventaire sur les mollusques de ce
N11.b	sur les mollusques	marais car il existe des espèces patrimoniales spécifiques
		dans ce genre de milieux à rechercher
	Réaliser des inventaires	Réaliser le premier inventaire sur les coléoptères de ce
N11.c	sur les coléoptères	marais car il existe des espèces patrimoniales spécifiques
		dans ce genre de milieux à rechercher

Objectif à long terme - N2

Avoir un niveau de connaissance homogène sur l'ensemble de la vallée de la Cerveyrette

Le marais du Bourget est inséré dans un système plus vaste qui a déjà fait l'objet d'un bilan en 1999 et en 2007. Il serait donc judicieux de poursuivre la mise à jour sur l'ensemble marais du Bourget – zone de divagation de la Cerveyrette.

Objectif du plan - N21

Mette à jour les connaissances de la zone de divagation de la Cerveyrette

En 2012, le travail accomplit sur la connaissance des habitats naturels, de la flore et des insectes est remarquable. La zone de divagation de la Cerveyrette est en connexion avec le marais du Bourget, il semble donc opportun d'avoir le même niveau de connaissance pour ces deux entités (qui seraient d'ailleurs à traiter en une seule!)

	Réaliser une cartographie	Réaliser le même travail que sur le marais du Bourget pour
N21.a	d'habitats et un inventaire	avoir une précision sur les intérêts patrimoniaux de la
	poussé de la flore	Cerveyrette et sa zone de divagation
	Réaliser des compléments	Réaliser des inventaires entomologiques comme pour le
	d'inventaires pour les	marais permettrait de mieux évaluer le statut de certaines
N21.b	invertébrés	populations d'insectes pour la plaine du Bourget. En outre
		les compléments d'inventaires suggérés pour l'objectif N11
		doivent intégrer cette zone.









B.3.2. Synthèse des opérations

Obje	ectifs du plan	Opérat	tions
C11	Avoir une meilleure C11 connaissance de l'hydrologie du marais		Mettre en place un suivi des niveaux d'eau sur le marais et ses abords
CII			Réaliser un profil en long de la Taillat
C12	Privilégier la non-intervention C12 sur les zones tourbeuses et les	C12.a	Laisser évoluer naturellement les tourbières de transition
	gouilles	C12.b	Mise en place d'un suivi des gouilles et des tremblants
	Daniera la maitrica	C13.a	Assurer une veille foncière sur les parcelles du marais et l'ensemble des ZH alentour
C13	Poursuivre la maitrise foncière ou d'usage	C13.b	Acquisition des parcelles de ZH par un organisme de gestion des espaces naturels
		C13.c	Réactiver les conventions d'usages existantes
		C21.a	Eviter le drainage des prairies humides
C21	Renforcer le bon équilibre entre les pratiques de fauches et le maintien de la richesse biologique des prairies humides	C21.b	Encourager la fauche des zones de prairies à humidité modéré (prairie à molinie)
CZI		C21.c	Evaluer le lien entre fauche et biodiversité
			C21.d
		C21.e	Suivi de la richesse floristique
P11	Associer les acteurs locaux aux opérations du plan de gestion	P11.a	Assurer et participer à l'animation locale
		P12.a	Définition du tracé du sentier
	Etudier la possibilité de	P12.b	Réalisation de contenus pédagogiques de sensibilisation
P12	réaliser un sentier de valorisation autour du marais	P12.c	Pose de signalétiques et d'identification du tracé
		P12.d	Mise en place d'aménagements légers et réparation de l'existant
	Mieux connaitre les cortèges	N11.a	Réaliser des compléments inventaires sur les mousses
N11	de mousses, de mollusques et de coléoptères du marais	N11.b	Réaliser des inventaires sur les mollusques
	•	N11.c	Réaliser des inventaires sur les coléoptères
N21	Mette à jour les connaissances de la zone de	N21.a	Réaliser une cartographie d'habitats et un inventaire poussé de la flore
INCT	divagation de la Cerveyrette	N21.b	Réaliser des compléments d'inventaires pour les invertébrés









Annexes









Annexe 1 – Relevé botanique du marais du Bourget

Sources: CBNA, 2012

Nom scientifique	Nom français	PN	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier							
Achillea roseo-alba Ehrend., 1959								
Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire							
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère							
Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne							
Alchemilla coriacea Buser, 1891	Alchémille coriace							
Alchemilla glabra Neygenf., 1821	Alchémille glabre							
	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille							
Alchemilla xanthochlora Rothm., 1937	jaunâtre							
Allium schoenoprasum L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule							
Amblyodon dealbatus (Hedw.) P.Beauv.	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire							
Angelica sylvestris L., 1753	sauvage							
Antennaria dioica (L.) Gaertn., 1791	Patte de chat, Pied de chat dioïque, Gnaphale dioïque, Hispidule							
Anthoxanthum odoratum subsp. nipponicum (Honda) Tzvelev, 1967	Flouve du Japon							
Anthyllis vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire							
Anthyllis vulneraria subsp. alpestris (Kit.) Asch. & Graebn., 1908	Anthyllide alpestre							
Aster alpinus L., 1753	Aster des Alpes							
Aster bellidiastrum (L.) Scop., 1769	Grande Pâquerette des montagnes							
Astragalus danicus Retz., 1783	Astragale du Danemark							
Astragalus hypoglottis L., 1771								
Astragalus sempervirens Lam., 1783	Astragale toujours vert							
Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwägr.								
Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente							
Barbarea intermedia Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire							
Barbarea vulgaris R.Br., 1812	Barbarée commune							
Bartsia alpina L., 1753	Bartsie des Alpes							
Betula alba subsp. glutinosa (Berher) Holub, 1993	Bouleau poisseux		Х					
Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link, 1827	Scirpe comprimé, Souchet comprimé							
Briza media L., 1753	Brize intermédiaire							
Bryum pseudotriquetrum (Hedw.) P.Gaertn. et al.								
Bryum weigelii Spreng.								
Calliergon giganteum (Schimp.) Kindb.								
Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske								
Caltha palustris L., 1753	Populage des marais							
Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes							
Campylopus introflexus (Hedw.) Brid.	compandic a realites foraces							
Cardamine amara L., 1753	Cardamine amère							
Carex capillaris L., 1753	Laîche capillaire							









	Ou Queyras A L				ALPIN				
Nom scientifique	Nom français	PN	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05	
Carex curta Gooden., 1794	Laîche courte, Laîche tronquée, Laîche blanchâtre		Χ						
Carex davalliana Sm., 1800	Laîche de Davall, Carex de Davall Laîche arrondie, Laîche à tige arrondie, Laîche à deux								
Carex diandra Schrank, 1781	étamines		Х						
Carex flacca Schreb. subsp. flacca	Langue-de-pic								
Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque								
Carex limosa L., 1753	Laîche des tourbières, Laîche des vases, Laîche des bourbiers	Χ							
Carex nigra (L.) Reichard, 1778	Laîche vulgaire								
Carex ovalis Gooden., 1794	Laîche des lièvres, Laîche Patte-de-lièvre								
Carex pallescens L., 1753	Laîche pâle								
Carex panicea L., 1753	Laîche millet, Faux Fenouil								
Carex paniculata L., 1755	Laîche paniculée								
Carex parviflora Host, 1801	Laîche à petites fleurs								
Carex rostrata Stokes, 1787	Laîche à bec, Laîche en ampoules								
Carex viridula subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B.Schmid, 1983									
Carex viridula subsp. oedocarpa (Andersson) B.Schmid, 1983	Laîche déprimée, Laîche vert jaunâtre								
Cerastium arvense subsp. strictum (W.D.J.Koch) Gremli, 1878	Céraiste raide								
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun , Mouron d'alouette								
Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré								
Cinclidium stygium Sw.									
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable								
Climacium dendroides (Hedw.) F.Weber & D.Mohr									
Crepis pyrenaica (L.) Greuter, 1970	Crépide des Pyrénées, Crépis des Pyrénées								
Cruciata glabra (L.) Ehrend., 1958	Gaillet glabre, Gaillet de printemps								
Cyanus montanus (L.) Hill, 1768	Bleuet des montagnes								
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré								
Dactylorhiza cruenta (O.F.Müll.) Soó, 1962	Dactylorhize couleur de sang		Х						
Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962	Orchis incarnat, Orchis couleur de chair								
Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté								
Dactylorhiza majalis (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Dactylorhize de mai								
Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv. subsp. cespitosa	Canche des champs								
Deschampsia flexuosa (L.) Trin., 1836	Canche fleuxueuse								
Dianthus deltoides L., 1753	Oeillet couché								
Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O.Schwarz, 1949	Scirpe pauciflore								
Elytrigia campestris (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986	Chiendent des champs								
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun								
Epilobium alsinifolium Vill., 1779	Épilobe à feuilles d'alsine								
Epilobium angustifolium L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine								
Epilobium dodonaei subsp. fleischeri (Hochst.) Schinz & Thell., 1923	Épilobe de Fleischer								
Epilobium palustre L., 1753	Épilobe des marais								









	00 000/103	—A L	PΙ	N				_
Nom scientifique	Nom français	PN	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05
Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard							
Equisetum fluviatile L., 1753	Prêle des eaux							
Equisetum palustre L., 1753	Prêle des marais							
Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Prêle très rameuse							
Equisetum variegatum Schleich., 1797	Prêle panachée							
Erigeron acer L. subsp. acer	Érigeron âcre							
Erigeron acer L., 1753								
Erigeron alpinus L., 1753	Vergerette des Alpes							
Eriophorum angustifolium Honck., 1782	Linaigrette à feuilles étroites							
Eriophorum latifolium Hoppe, 1800	Linaigrette à feuilles larges							
Erucastrum nasturtiifolium (Poir.) O.E.Schulz subsp. nasturtiifolium	Fausse Roquette à feuilles de Cresson							
Erysimum rhaeticum (Schleich. ex Hornem.) DC., 1821	Vélar de Suisse, Érysimum de Suisse							
Euphorbia brittingeri Opiz ex Samp., 1914	Euphorbe verruqueuse							
Festuca laevigata Gaudin, 1808								
Festuca nigrescens Lam., 1788	Fétuque noirâtre							
Festuca paniculata (L.) Schinz & Thell. subsp. paniculata	Queyrel							
Festuca trichophylla (Ducros ex Gaudin) K.Richt., 1890								
Funaria hygrometrica Hedw.								
Galium boreale L., 1753	Gaillet boréal							
Galium mollugo subsp. erectum Syme, 1865	Gaillet dressé							
Galium palustre L. subsp. palustre	Gaillet des marais							
Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais							
Galium pumilum Murray, 1770	Gaillet rude							
Galium verum L., 1753	Gaillet jaune							
Gentiana acaulis L., 1753	Gentiane acaule							
Gentiana verna L., 1753	Gentiane printanière							
Gentianella campestris (L.) Börner, 1912	Gentianelle des champs, Gentiane champêtre							
Geranium sylvaticum L., 1753	Géranium des bois							
Geum rivale L., 1753	Benoîte des ruisseaux							
Gypsophila repens L., 1753	Gypsophile rampante							
Herniaria alpina Chaix, 1785	Herniaire des Alpes							
Hieracium lactucella Wallr., 1822	Épervière petite-laitue							
Hieracium peleterianum Mérat, 1812	Épervière de Lepeletier							
Hieracium pilosella L., 1753	Piloselle							
Hieracium piloselloides Vill., 1779	Épervière fausse-piloselle							
Hierochloe odorata (L.) P.Beauv., 1812	Avoine odorante, Hiérochloe odorante, Herbe à la Vierge							
Hippophae rhamnoides subsp. fluviatilis Soest, 1952	Argousier des fleuves							
Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp. alpinoarticulatus	Jonc des Alpes		V		\/	.,	.,	V
Juncus arcticus Willd., 1799	Jonc arctique		Х		Х	Χ	Х	Х
Juncus articulatus L., 1753	Jonc à fruits luisants							
Juncus filiformis L., 1753	Jonc filiforme							









	- uu quoy	40	A L	PI	IN				
Nom scientifique	Nom français		N N	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05
Juncus triglumis L., 1753	Jonc à trois glumes								
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs								
Larix decidua Mill., 1768	Mélèze d'Europe								
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés								
Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide								
Leucanthemum adustum (W.D.J.Koch) Gremli, 1898	Leucanthème brûlé								
Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif								
Lotus alpinus (DC.) Schleich. ex Ramond, 1825	Lotier des Alpes								
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule à nombreuses fleurs								
Luzula multiflora subsp. congesta (Thuill.) Arcang., 1882	Luzule à inflorescences denses								
Luzula sieberi Tausch, 1836	Luzule de Sieber								
Marchantia polymorpha L.									
Meesia triquetra (L. ex Jolycl.) Ångstr.									
Mentha longifolia (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles								
Menyanthes trifoliata L., 1753	Trèfle d'eau, Ményanthe								
Meum athamanticum Jacq., 1776	Fenouil des Alpes, Fenouil de montagne								
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue								
Molinia caerulea subsp. arundinacea (Schrank) K.Richt.,	Malinia álováa								
1890	Molinie élevée								
Myricaria germanica (L.) Desv., 1824	Tamarin d'Allemagne, Petit Tamaris								
Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes								
Nardus stricta L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc								
Onobrychis montana DC., 1805	Sainfoin des Alpes								
Oxytropis pilosa (L.) DC., 1802	Oxytropis poilu								
Parnassia palustris L., 1753	Parnassie des marais, Hépatique blanche								
Pedicularis verticillata L., 1753	Pédiculaire verticillée								
Philonotis calcarea (Bruch & Schimp.) Schimp.									
Philonotis fontana (Hedw.) Brid.									
Philonotis seriata Mitt.									
Phleum alpinum L. subsp. alpinum	Fléole des Alpes								
Phleum pratense subsp. serotinum (Jord.) Berher, 1887	Fléole noueuse, Fléole de Bertoloni								
Pinguicula vulgaris L., 1753	Grassette commune, Grassette vulgaire								
Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre								
Pinus uncinata Ramond ex DC., 1805	Pin à crochets								
Plagiomnium ellipticum (Brid.) T.J.Kop.									
Plantago maritima L., 1753	Plantain maritime								
Poa alpina L., 1753	Pâturin des Alpes								
Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés								
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun								
Polygala amarella Crantz, 1769	Polygala amer								
Polygonum bistorta L.	Langue de Bœuf								
Polygonum viviparum L., 1753	Renouée vivipare								









	uu Quoyiuo	A L	PI	N				
Nom scientifique	Nom français	N	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05
Polytrichum strictum Menzies ex Brid.								
Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble							
Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797	Potentille tormentille							
Potentilla grandiflora L., 1753	Potentille à grandes fleurs							
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille							
Potentilla thuringiaca Bernh. ex Link, 1822	Potentille de Thuringe							
Primula farinosa L., 1753	Primevère farineuse							
Pseudocalliergon trifarium (F.Weber & D.Mohr) Loeske								
Pyrola rotundifolia L. subsp. rotundifolia	Pirole à feuilles rondes							
Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or							
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante							
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe velu							
Rhinanthus minor L., 1756	Petit cocriste							
Roegneria canina (L.) Nevski, 1934	Chiendent des chiens							
Rorippa islandica (Oeder ex Gunnerus) Borbás, 1900	Rorippe d'Islande							
Rumex arifolius All., 1773	Rumex alpestre							
Rumex pseudoalpinus Höfft, 1826	Rumex des Alpes							
Salix caesia Vill., 1789	Saule bleuâtre, Saule bleu							
Salix daphnoides Vill., 1779	Saule pruineux, Saule noir							
Salix foetida Schleich. ex DC., 1805	Saule fétide							
Salix glaucosericea Flod., 1943	Saule glauque							
Salix myrsinifolia Salisb., 1796	Saule noircissant							
Salix pentandra L., 1753	Saule à cinq étamines, Saule odorant							
Salix purpurea L., 1753	Osier rouge							
Saxifraga aizoides L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aizon, Saxifrage faux Aïzoon							
Scorpidium cossonii (Schimp.) Hedenäs								
Scorpidium revolvens (Sw. ex anon.) Rubers								
Scorzoneroides autumnalis subsp. autumnalis Selaginella selaginoides (L.) P.Beauv. ex Schrank & Mart.,	Liondent d'automne							
1829	Selaginelle fausse sélaginelle, Sélaginelle épineuse							
Sesleria caerulea (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue							
Silene nutans L. subsp. nutans	Silène penché							
Stellaria alsine Grimm, 1767	Stellaire des sources							
Swertia perennis L., 1753	Swertie pérenne, Swertie vivace							
Taraxacum officinale Weber, 1780	Dent de lion							
Taraxacum palustre (Lyons) Symons, 1798	Pissenlit des marais							
Thalictrum aquilegiifolium L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse							
Thalictrum minus subsp. saxatile Ces., 1844	Pigamon des rochers, Petit pigamon des rochers, Pigamon du mont Olympe							
·								
Thurwe process Oniz 1824	Pigamon simple							
Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce							
Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb., 1812	Tofieldie à calicule							
Tomentypnum nitens (Hedw.) Loeske								









Nom scientifique	Nom français	N	PR	PD05	LR1	LR2	LRR	LR05
Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés							
Trichophorum alpinum (L.) Pers., 1805	Scirpe de Hudson							
Trichophorum cespitosum (L.) Hartm. subsp. cespitosum	Souchet gazonnant							
Trichophorum pumilum (Vahl) Schinz & Thell., 1921	Scirpe alpin	Х						
Trifolium badium Schreb., 1804	Trèfle brun							
Trifolium hybridum L., 1753	Trèfle hybride							
Trifolium montanum L., 1753	Trèfle des montagnes							
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés							
Trifolium pratense subsp. nivale Ces., 1844	Trèfle des neiges							
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc							
Triglochin palustre L., 1753	Troscart des marais							
Trinia glauca (L.) Dumort., 1829	Trinie commune, Trinie glauque, Trinia vulgaire							
Trollius europaeus L., 1753	Trolle d'Europe							
Tulipa australis Link, 1799	Tulipe des Alpes, Tulipe du Midi							
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin							
Utricularia minor L., 1753	Petite utriculaire, Utriculaire mineure		Χ					
Valeriana dioica L., 1753	Valériane dioïque							
Verbascum thapsus subsp. montanum (Schrad.) Bonnier & Layens, 1894	Molène des montagnes							
Veronica beccabunga L., 1753	Cresson de cheval							
Vicia cracca L. subsp. cracca	Jarosse							
Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca							
Viola palustris L., 1753	Violette des marais							

Légende :

Statut de Protection de l'espèce :
PN = Protection nationale
PR = Protection Régionale PACA
PD05 = Protection départementale 05

Statut d'alerte de l'espèce :

LR1 = Livre rouge Tome 1 / LR2 = Livre Rouge tome 2 LR05=Livre Rouge département des Hautes-Alpes LRR=Livre Rouge PACA (non publié)









- Annexe 2 – Relevé entomologique du marais du Bourget

Liste effectuée sur la base des prospections de Audrey Pichard et Stéphane Bence / CEN PACA le 24 août 2011 et les 25 juin, 10, 29 juillet et 8 août 2012.

Ordre	Famille	Taxon	Statut de conservation / protection
Coléoptères	Cerambycidae	Monochamus sp.	
Coléoptères	Meloidae	Mylabris sp.	
Lépidoptères	Arctiidae	Eilema lutarella	
Lépidoptères	Arctiidae	Parasemia plantaginis	
Lépidoptères	Lasiocampidae	Lasiocampa quercus	
Lépidoptères	Noctuidae	Euclidia glyphica	
Lépidoptères	Zygaenidae	Zygaena carniolica	
Lépidoptères	Zygaenidae	Zygaena filipendulae	
Lépidoptères	Hesperiidae	Hesperia comma	
Lépidoptères	Hesperiidae	Pyrgus alveus	
Lépidoptères	Hesperiidae	Pyrgus carlinae	
Lépidoptères		Pyrgus carthami	
Lépidoptères	-	Pyrgus serratulae	
Lépidoptères	Hesperiidae	Thymelicus lineolus	
Lépidoptères	Lycaenidae	Agriades glandon	
Lépidoptères	Lycaenidae	Agrodiaetus damon	
Lépidoptères	-	Aricia artaxerxes	
Lépidoptères			
Lépidoptères	Lycaenidae Lycaenidae	Cupido minimus Cyaniris semiargus	
Lépidoptères	Lycaenidae	Lycaena alciphron	
Lépidoptères	Lycaenidae		
Lépidoptères	•	Lycaena virgaureae	
Lépidoptères	Lycaenidae	Lysandra coridon	
	Lycaenidae	Plebejus argus	
Lépidoptères	Lycaenidae	Plebejus idas	ID not (NIT)
Lépidoptères	Lycaenidae	Polyommatus dorylas	LR nat. (NT)
Lépidoptères	Lycaenidae	Polyommatus eros	
Lépidoptères Lépidoptères	-	Polyommatus escheri Polyommatus icarus	
	Lycaenidae Lycaenidae		
Lépidoptères		Polyommatus thersites	
Lépidoptères	Nymphalidae	Aglais urticae Argynnis aglaja	
Lépidoptères Lépidoptères	Nymphalidae	<u> </u>	
	Nymphalidae	Brenthis ino Chazara briseis	LR nat. (VU) ; remarquable ZNIEFF
Lépidoptères Lépidoptères	Nymphalidae Nymphalidae	Coenonympha gardetta	LK flat. (VO) ; felliarquable ZNIEFF
	: .		
Lépidoptères Lépidoptères		Coenonympha glycerion Coenonympha pamphilus	
Lépidoptères			
		Erebia alberganus	
Lépidoptères Lépidoptères		Erebia euryale	
Lépidoptères	1	Erebia ligea Erebia montana	
	 	Erebia montana Erebia neoridas	
Lépidoptères			DN DH2
Lépidoptères		Euphydryas aurinia	PN, DH2
Lépidoptères		Hyponephele lycaon Maniela justina	
Lépidoptères		Maniola jurtina	
Lépidoptères	Nymphalidae	Melanargia galathea	
Lépidoptères	Nymphalidae	Melitaea cinxia	









٠ ۲ ۱ مامام ا		Taxon	Statut de conservation / protection
Lépidoptères 1	Nymphalidae	Melitaea didyma	
Lépidoptères /	Nymphalidae	Melitaea phoebe	
Lépidoptères /	Nymphalidae	Mellicta athalia	
Lépidoptères /	Nymphalidae	Oeneis glacialis	Remarquable ZNIEFF
Lépidoptères <i>N</i>	Nymphalidae	Satyrus ferula	
Lépidoptères <i>F</i>	Papilionidae	Papilio machaon	
Lépidoptères F	Papilionidae	Parnassius apollo	PN, DH4, remarquable ZNIEFF
Lépidoptères <i>F</i>	Papilionidae	Parnassius sacerdos sacerdos	PN, DH4, remarquable ZNIEFF
Lépidoptères <i>F</i>	Pieridae	Aporia crataegi	
Lépidoptères <i>F</i>	Pieridae	Colias alfacariensis	
Lépidoptères <i>F</i>	Pieridae	Colias phicomone	
Lépidoptères F	Pieridae	Gonepteryx rhamni	
Lépidoptères <i>F</i>	Pieridae	Pieris bryoniae	
Lépidoptères <i>F</i>	Pieridae	Pieris rapae	
Névroptères A	Ascalaphidae	Libelloides longicornis	
Odonates A	Aeshnidae	Aeshna juncea	
Odonates L	Libellulidae	Libellula quadrimaculata	
Odonates L	Libellulidae	Orthetrum coerulescens	
Odonates L	Libellulidae	Somatochlora arctica	LR Rég. (VU), déterminant ZNIEFF
Odonates L	Libellulidae	Sympetrum danae	
Odonates L	Libellulidae	Sympetrum flaveolum	
Odonates L	Libellulidae	Sympetrum fonscolombii	
Odonates L	Libellulidae	Sympetrum pedemontanum	LR reg. (NT); remarquable ZNIEFF
Orthoptères A	Acrididae	Arcyptera fusca	
Orthoptères A	Acrididae	Chorthippus apricarius	
Orthoptères A	Acrididae	Chorthippus biguttulus	
Orthoptères A	Acrididae	Chorthippus mollis	
Orthoptères A	Acrididae	Chorthippus parallelus	
Orthoptères A	Acrididae	Chorthippus scalaris	
Orthoptères A	Acrididae	Myrmeleotettix maculatus?	
Orthoptères A	Acrididae	Oedipoda caerulescens	
Orthoptères A	Acrididae	Omocestus haemorrhoidalis	
Orthoptères A	Acrididae	Omocestus viridulus	
Orthoptères A	Acrididae	Sphingonotus caerulans	
Orthoptères A	Acrididae	Stenobothrus lineatus	
Orthoptères A	Acrididae	Stenobothrus nigromaculatus	
Orthoptères A	Acrididae	Stethophyma grossum	LR nat. (NT); remarquable ZNIEFF
Orthoptères 7	Tettigoniidae	Decticus verrucivorus verrucivorus	
Orthoptères 7	Tettigoniidae	Metrioptera bicolor	

Légende : LR nat. Liste rouge nationale ; LR Rég. : liste rouge régionale ; PN : Protection nationale ; DH4 : annexe 4 de la directives Habitats ; DH2 : annexe 2 de la directive Habitats

Lépidoptères et orthoptères, ascalaphes :	milieux méso-hygrophiles
	idem plus hygrophiles
	mésophiles
Odonates :	méso-xérophiles
Oddilates .	Milieux aquatique d'altitude uniquement
	Milieux aquatiques

Action inscrite dans le projet Risorsa

Porté par :







Sous l'égide de :



Financé par :

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale • Programma Alcotra 2007 / 2013 Fonds européen de développement régional • Programme Alcotra 2007 / 2013















